

# SAIN NAUPHARY

L'écho de notre village

Octobre 2019



Une information complète sur la vie de votre village  
et celle de vos associations.

# MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

907 Route d'Albi  
82370 SAINT-NAUPHARY



05 63 67 90 51

05 63 67 87 04

**E-mail :**

[mairie-saint.nauphary@info82.com](mailto:mairie-saint.nauphary@info82.com)

**Site internet :**

[www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

## PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE



Sur rendez-vous, en appelant  
aux heures d'ouverture du secrétariat.



## SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Etat Civil	4
Le Conseil Municipal – les missions de chacun	5 à 7
Le personnel communal	8
Le compte administratif 2018 – budget commune	9
Le compte administratif 2018 – budget assainissement	10
Le budget commune 2019	11
Les réalisations 2018/2019	12 à 14
Projets 2019/2020	15
Grand Montauban – Communauté d'Agglomération	16 à 20
Les écoles	21 à 22
Informations diverses : Commune - Respect d'autrui – Environnement – Social – Transports Scolaires et Jeunesse – Formalités administratives	22 à 38
Calendrier des manifestations 2019/2020	39
La parole aux associations communales et à la Paroisse	40 à 57
Commerces, Artisans et Services sur la commune	58 à 60
Hébergements – Sites utiles – Correspondants presse	61
Vente directe	62



# LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Ce journal communal grand format est déjà le dernier de notre mandature. Comme à l'accoutumée, vous y trouverez nombre d'informations nécessaires à tous.

Vous l'avez tous constaté cet été, nous avons été confrontés à des chaleurs excessives avec pour beaucoup un manque d'eau évident. Malgré cela le projet de territoire qui doit amener de l'eau dans la vallée du Tescou avance à tout petits pas. Le projet de territoire est un artifice imaginé par les hautes sphères de l'Etat afin de ne froisser personne, à part ceux qui vivent dans la vallée.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école primaire. Les effectifs qui étaient en baisse depuis 2 ans, connaissent une légère augmentation ce qui est une bonne chose pour Saint-Nauphary : 56 maternelles et 98 élémentaires ont pris le chemin de notre école primaire début septembre.

Les travaux d'enfouissement de réseaux sur les chemins des Nadals et Capélanios ont déjà bien démarré et la réfection totale du chemin des Nadals va se poursuivre pour se terminer d'ici la fin de l'année. Une partie du chemin de Virlande va être modifiée avec des lampes leds.

Élections à venir obligent, la loi nous impose de ne plus communiquer sur les projets futurs. Néanmoins, le déploiement de la fibre optique continue : premier raccordement prévu pour fin d'année.

Je vous souhaite à tous une très belle fin d'année 2019.

Bien cordialement.

Le Maire,  
Bernard PAILLARES

# Etat-Civil

**15 septembre 2018 au 14 septembre 2019**



- Lou-Ann, Martine, Geneviève CAPSIÉ ADANI, née le 15 septembre 2018 à Toulouse
- Maël, Olivier, Jérôme LEVASSEUR, né le 9 novembre 2018 à QUINT-FONSEGRIVES
- Luis ORLANDO, né le 29 novembre 2018 à Montauban
- Kylian, Mathieu, Liam ALCARAZ, né le 2 décembre 2018 à Montauban
- Aya BENNANI, née le 12 décembre 2018 à Montauban
- Alix, Jacqueline, Mauricette CAVANHAC, née le 22 décembre 2018 à Montauban
- Cara, Florence, Muriel MIRA, née le 07 janvier 2019 à Montauban
- Clément VIGUIÉ, né le 23 janvier 2019 à Montauban
- Maylie ZEMMOUR, née le 05 mars 2019 à Montauban
- Guilherme ANGERA HENRIQUES, né le 17 mars 2019 à Montauban
- Timothée FRANGI, né le 25 mars 2019 à Montauban
- Raphaël PENNATI, né le 03 avril 2019 à Montauban
- Raphaël, André, Fernand CANTALOUBE, né le 09 juin 2019 à Toulouse
- Rose VACHIN, née le 19 juillet 2019 à Montauban
- Joshua BOULBES, né le 03 août 2019 à Montauban
- Noa, Renato POUJADE, né le 13 août 2019 à Montauban
- Noah, Georges, Francis LOURS, né le 15 août 2019 à Montauban



- Nicolas DUBURC et Laura MOLINIERES le 15 septembre 2018
- Aurélien ESTRADÉ et Lydie, Mélissa AUPETIT le 1<sup>er</sup> décembre 2018
- Geoffray, Bertrand, Jean-Baptiste LOISEAU et Christelle DANIELETTO le 14 février 2019
- Michel, Jean-Claude RIVIERE et Madeleine FERRERO le 23 mai 2019
- Fabien, Dominique TEYSSEDE et Ludivine, Noémie, Georgette PORTE le 26 août 2019



- Mohammed-Abdelmounir BOUKERMA et Inès LOUKYLY le 16 février 2019
- Christian, Marius, René BANROQUES et Catherine, Françoise, Michèle GAUDAN le 13 avril 2019
- Sébastien, Gilles, Grégory ROGER et Marylène, Frédérique NAUDIN le 1er juin 2019
- Christophe, Romain, Henri EXARTIER et Manuella, Léila PANDORE le 10 août 2019
- Michaël, François, Emile CARDONNEL et Justine SALITOT le 24 août 2019
- Guillaume, Gonzague, Patrick VANDECANDELAERE et Cassandra, Gilberte, Renée BODDAERT le 7 septembre 2019
- Matthieu, Jean RICHARD et Maëva PARIS le 12 septembre 2019



- Christèle DAMILANO, décédée le 08 novembre 2018 à Toulouse
- Antoine ORRU, décédé le 16 janvier 2019 à Saint-Nauphary
- Lydia JEHLY épouse RUDLOFF, décédée le 15 mars 2019 à Montauban
- Georgette, Denise GASTAL, veuve BATUT, décédée le 04 avril 2019 à Montauban
- Jacques, Georges, Gérard VIGNEULLE, décédé le 24 avril 2019 à Montauban
- Pierre, Maurice, Marc MOULY, décédé le 16 juin 2019 à Montauban
- Geneviève, Marie-Gérard, Fernande VACQUIÉ, veuve REY, décédée le 15 juillet 2019 à Montauban,
- René, Yvan, Gustave PÉCHARMAN, décédé le 05 août 2019 à Montauban

# LE CONSEIL MUNICIPAL

**Maire**

**Bernard PAILLARES**

## Les Adjoints :

- **Mathieu ALBERT**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,  
*Délégué Urbanisme - Artisanat - Marchés Forains,*

- **Caroline PECQUENARD**, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
*Déléguée Politique des ressources humaines - Cadre de Vie - Environnement,*

- **Philippe MAYMAT**, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
*Délégué Affaires scolaires - Communication - Vie Associative,*

- **Nadège BONNEFOUS**, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
*Déléguée Finances - Achats Publics - Conseil sur le fonctionnement des Services Municipaux,*

- **Philippe LORMIERES**, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
*Délégué Politique Sportive - Suivi des Travaux*

## Conseillers Municipaux :

Martine **CASSAN**, Bernard **IMPERIAL**, André **SALAT**, Michel **MONRUFFET**, Annie **CARRARO**, Frédérique **TURELLA-BAYOL**, Jean-François **DAURES**, Christophe **PENDARIES**, Véronique **MALY**, Marie-Jeanne **LECOINTE**, Sébastien **LACAM**, Natacha **GIRARD**, Pauline **MINER**

# LES MISSIONS DE CHACUN

(T : Titulaire – S : Suppléant)

## Commission Finances et Budget

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Nadège BONNEFOUS (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Martine CASSAN (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (T)

## Commission D'Appel d'Offres

- Bernard PAILLARES (Président)
- Nadège BONNEFOUS (T)
- Martine CASSAN (T)
- Michel MONRUFFET (T)
- Caroline PECQUENARD (S)
- Philippe MAYMAT (S)
- Jean-Francois DAURES (S)

## Commission Travaux

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- André SALAT (T)
- Philippe MAYMAT (S)
- Martine CASSAN (S)
- Michel MONRUFFET (S)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (S)

## Commission Locale D'Information et de Surveillance

- Bernard PAILLARES (Président)

## Commission Annuaire Gestion de Crise et Automate d'Alerte

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (1<sup>er</sup> Adjoint)
- Nadège BONNEFOUS (4<sup>ème</sup> Adjoint)
- Philippe MAYMAT (3<sup>ème</sup> Adjoint)
- Philippe LORMIERES (5<sup>ème</sup> Adjoint)

## Commission Scolaire

- Philippe MAYMAT (T)
- Natacha GIRARD (S)

## Commission Urbanisme

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Annie CARRARO (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (T)
- Sébastien LACAM (T)
- Jean-François DAURES (S)
- Christophe PENDARIES (S)
- Pauline MINER (S)

## Commission Communale Impôts Directs

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)
- Dominique ESCALETTE (T)
- Gilles GAUBIL (T)
- Nadine LETHIMONNIER (T)
- Nadège BONNEFOUS (S)
- Annie CARRARO (S)
- Christophe PENDARIES (S)
- Pauline MINER (S)
- Antoine FORESTIE (S)
- Bernard GARRIGUES (S)

## Commission Sports et Fêtes

- Bernard PAILLARES (Président)
- Philippe LORMIERES (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- André SALAT (T)
- Natacha GIRARD (T)
- Christophe PENDARIES (S)
- Véronique MALY (S)
- Marie-Jeanne LECOINTE (S)
- Sébastien LACAM (S)

Grand Montauban  
Communauté d'Agglomération

- Bernard PAILLARES (T)
- Mathieu ALBERT (T)
- Pauline MINER (T)

Commission Information et  
Communication

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT
- Caroline PECQUENARD
- Philippe MAYMAT
- Nadège BONNEFOUS
- Philippe LORMIERES
- Bernard IMPERIAL (T)
- Jean-François DAURES (T)
- Natacha GIRARD (T)
- Pauline MINER (T)

Commission  
des Personnes Agées

- Bernard PAILLARES (Président)
- Martine CASSAN (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- Jean-François DAURES (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)

Commision Médiathèque

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Annie CARRARO (T)
- Véronique MALY (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)
- Natacha GIRARD (T)

Centre Communal  
D'Actions Sociales

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Michel MONRUFFET (T)
- Christophe PENDARIES (T)
- Natacha GIRARD (T)

Syndicat  
Départemental  
d'Energie

- Sébastien LACAM (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (S)

Syndicat des Eaux  
Monclar/St-Nauphary

- Bernard PAILLARES (T)
- Sébastien LACAM (T)

Délégué à la Sécurité Routière et  
à la Défense

- Bernard IMPERIAL

Délégué Canicule et Grippe  
Aviaire

- Pauline MINER

Délégués AIPADAV

- Mathieu ALBERT
- Philippe MAYMAT

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## LE MAIRE

Bernard PAILLARES : *autorité territoriale*

## SECRETAIRE DE MAIRIE

Nelly PAILLARES : *Rédacteur Principal  
2ème classe  
Faisant fonction de D.G.S. (35h)*

### Service Administratif

**Nelly BROUARD**  
*Adjoint administratif territorial principal  
2ème classe (19h)*

**Laetitia CHOQUET**  
*Adjoint administratif territorial principal  
1ère classe (35h)*

### Service Agence Postale

**Jocelyne GASPARTO**  
*Adjoint administratif territorial principal  
1ère classe (30h)*

### Service Médiathèque

**Isabelle SERNY**  
*Adjoint territorial du patrimoine  
(25h)*

### Service Technique

**Gérald DUVILLIERS**  
*(35h)  
Responsable service technique - Agent de maîtrise Principal*

**Véronique JOLY** (35h)  
*Adjoint technique territorial principal  
1ère classe*

**Michel CALVET** (35h)  
*Adjoint technique territorial principal  
2ème classe*

**Fabrice CIVERA** (35h)  
*Adjoint technique territorial principal  
1ère classe*

**Alain LAFARGE** (35h)  
*Adjoint technique territorial principal  
1ère classe*

### Service Cantine Scolaire

**Nicole THAU** (35h)  
*Agent de Maîtrise*  
**Nathalie SALAT** (32h)  
*Adjoint technique territorial stagiaire*

**Géraldine LASCOMBES** (30h30)  
*Adjoint technique territorial*

### Service Ecoles

**Béatrice GUITARD**  
*(28h)  
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe*

**Katia LAFFARGUE**  
*(29h30)  
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe*

**Solange MIOTTO**  
*(20h) Contractuelle*

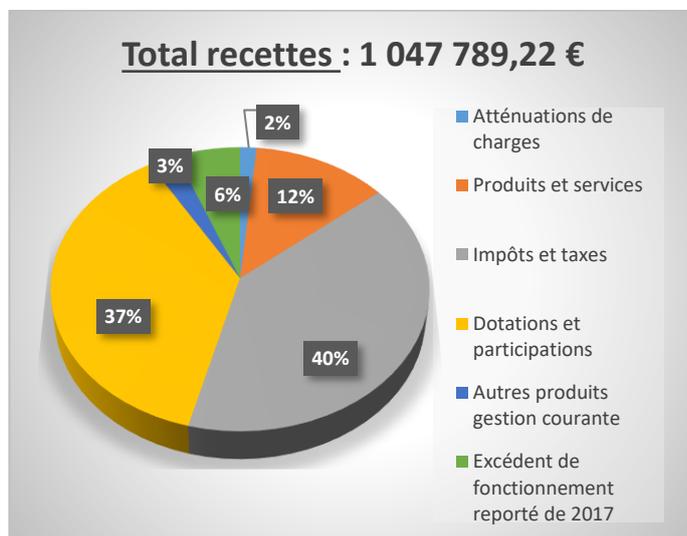
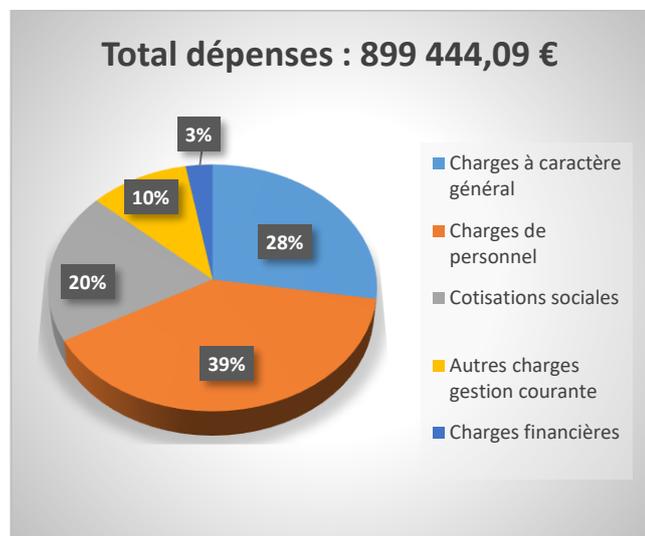
**Michelle NADALUTTI**  
*(22h30)  
P.E.C*

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

## BUDGET COMMUNE

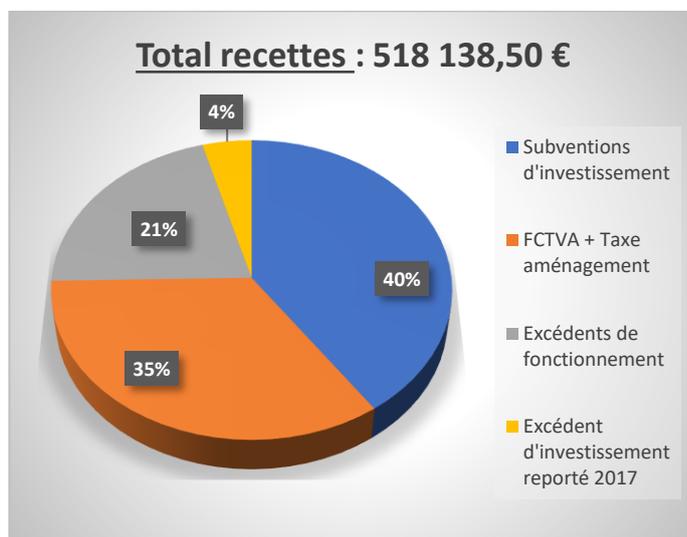
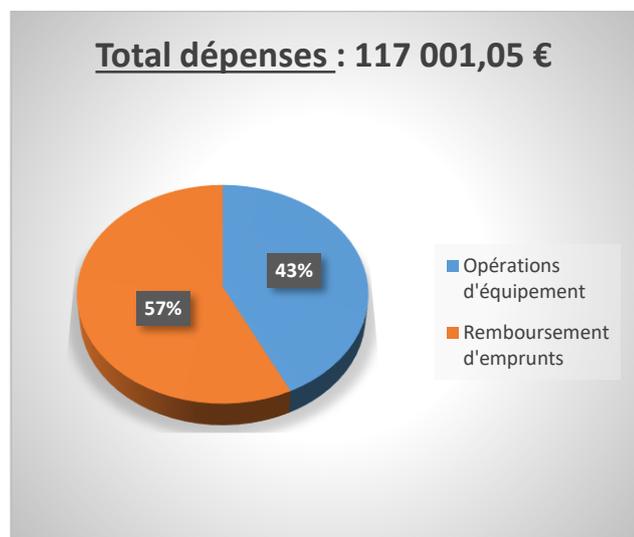
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget général de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants :

### Section de Fonctionnement



**Excédent de Fonctionnement : 148 345,13 €**

### Section d'Investissement



**Excédent d'Investissement : 401 137,45 €**

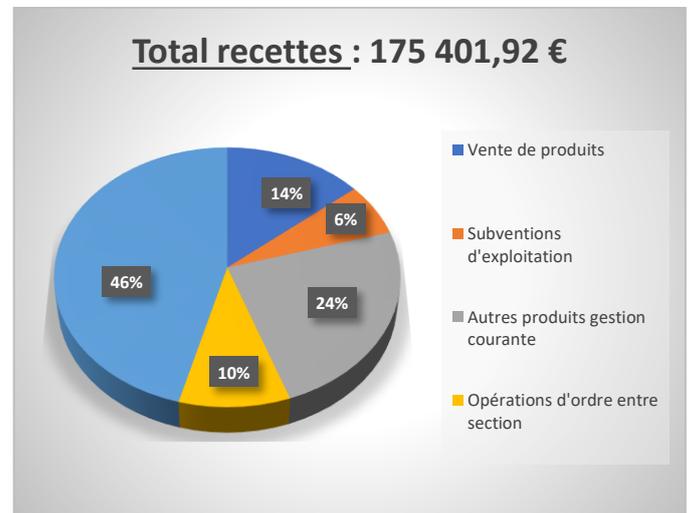
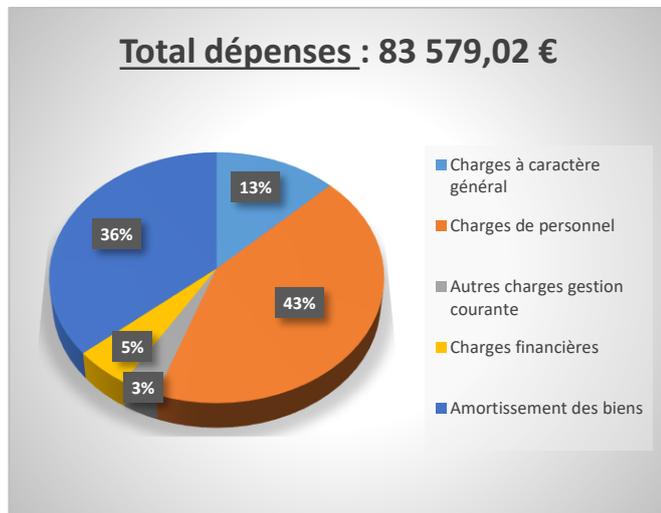
Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, l'excédent global de l'année 2018 est de 549 482,58 €

# COMPTES ADMINISTRATIF 2018

## BUDGET ASSAINISSEMENT

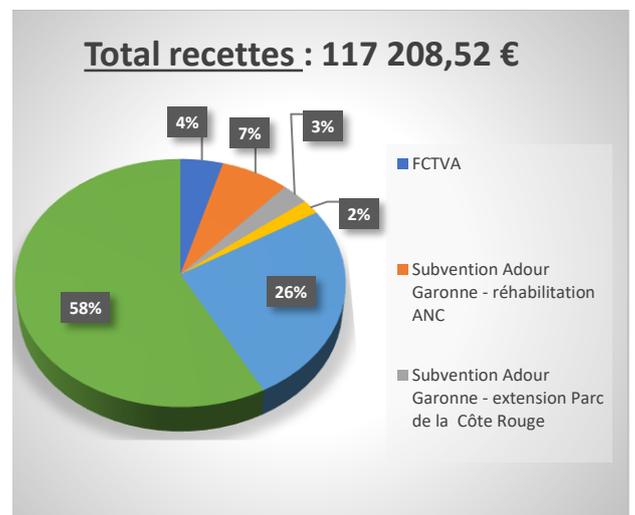
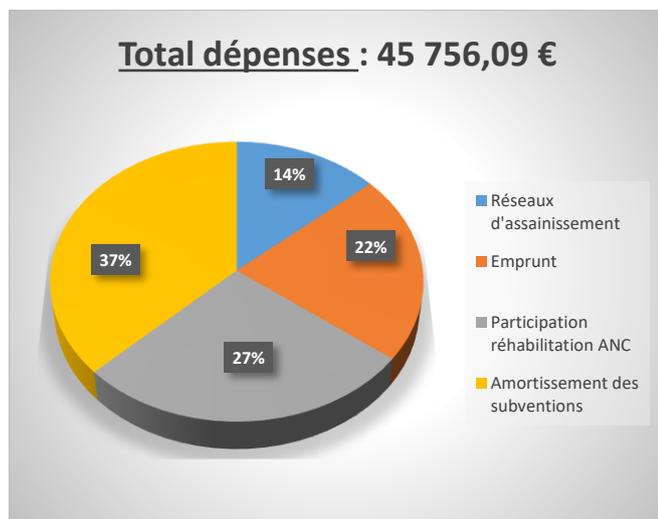
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget assainissement de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants :

### Section de Fonctionnement



**Excédent de Fonctionnement : 91 822,90 €**

### Section d'Investissement



**Excédent d'Investissement : 71 452,43 €**

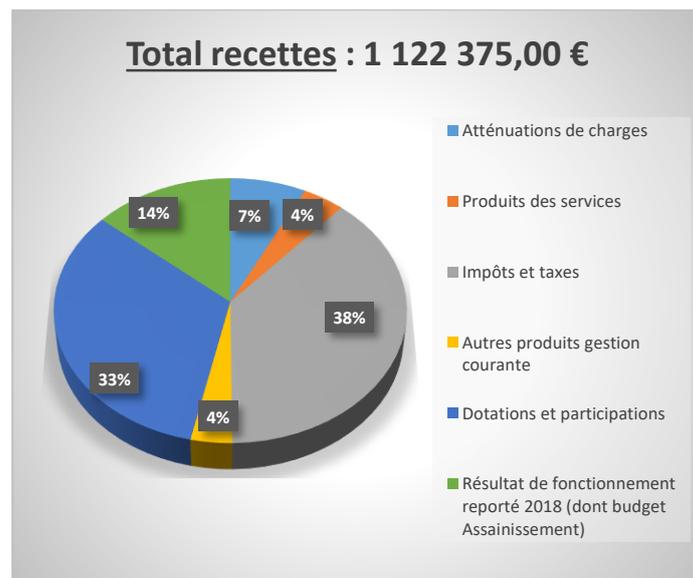
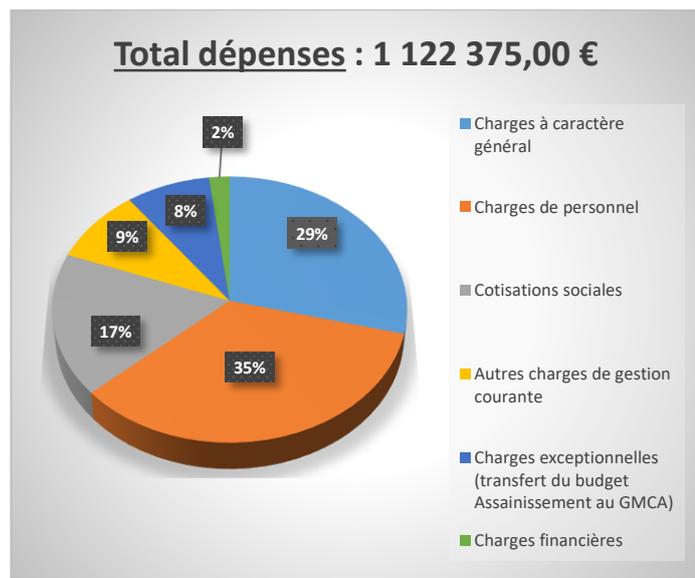
L'excédent global de l'année 2018 est de 163 275,33 €

# BUDGET 2019

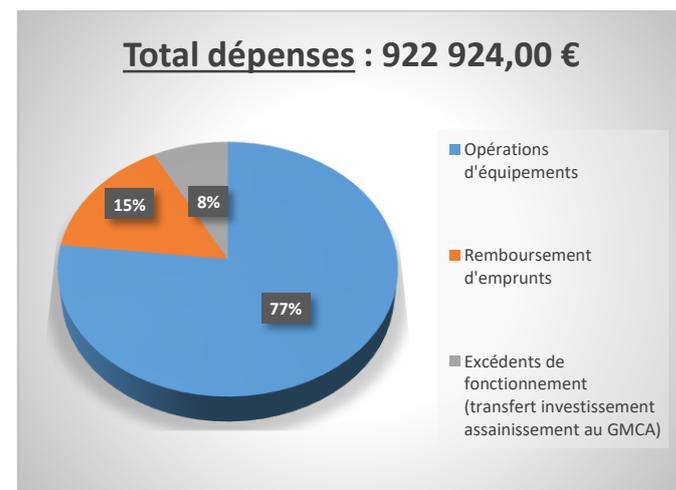
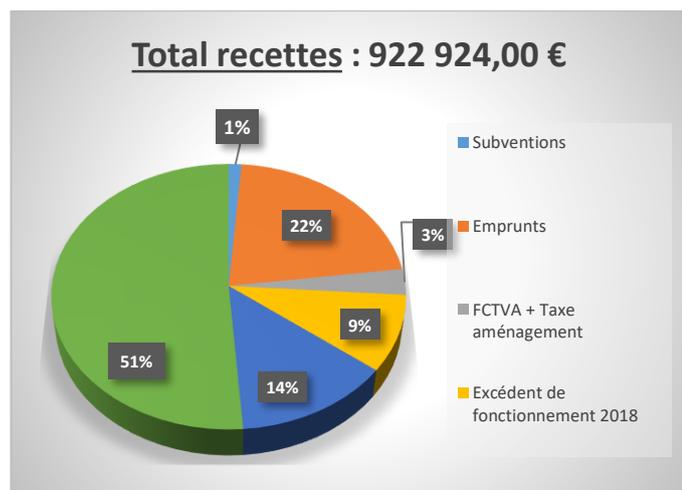
## COMMUNE

Le budget général est adopté comme suit :

### Section de Fonctionnement



### Section d'Investissement



# LES REALISATIONS 2018/2019

## Nouveau Logo

Depuis le mois de juin, la commune dispose d'un nouveau logo. Créé par un stagiaire du centre de gestion, il reprend quelques symboles de notre commune : le pont du Tescou, la brique et les couleurs de nos clubs sportifs.



## Acquisitions diverses

- ✓ Le lave-vaisselle de la cantine scolaire a été remplacé auprès de l'entreprise Equipement Restauration Service de FRONTON pour un montant de **3 308,40 € TTC** :
- ✓ Acquisition de pots de fleurs auprès de la société Ovalequip de Montricoux pour un montant de **694,80 € TTC**
- ✓ Achat d'une chambre froide chez Agribac de Montauban pour un montant de **593,68 € TTC**
- ✓ Achat d'équipements pour l'atelier :
  - Affuteuse chez Philip et Canetti de Montauban pour un montant de **228,00 € TTC**
  - Poste de soudure chez Philip et Canetti de Montauban pour un montant de **441,72 € TTC**
  - Nettoyeur haute pression chez Er Hydro de Montauban pour un montant de **837,60 € TTC**
- ✓ Acquisition de trottinettes pour l'école maternelle auprès de l'entreprise La SADEL de Brissac-Loire -Aubance pour un montant de **1 581,68 € TTC**
- ✓ Un tableau blanc chez la Sadel de Brissac pour **419,00 € TTC**



## Rénovation toiture appartement de Charros

La toiture de l'appartement de Charros a été rénovée par l'entreprise DANIS de Léojac pour un montant de **9 916,10 € TTC**.

## Réfection de l'entrée de la mairie

L'entreprise EURL GET Deco de Saint-Nauphary a effectué les travaux de mise aux normes de l'accessibilité handicapés de l'entrée de la Mairie : travaux de plâtrerie pour l'agrandissement de l'entrée de mairie et la porte du bureau du maire pour un montant de **1 620,00 € TTC**. La porte a été achetée auprès de MTG Menuiserie de Montauban pour un montant de **456,00 € TTC**.

L'entrée a été repeinte en régie.



## Remplacement des sols sous les aires de jeux

Afin d'assurer la sécurité des enfants, les sols des aires de jeux situés derrière la Mairie, aux écoles élémentaire et maternelle ont été remplacés. La société Ovalequip a été retenue pour un montant **5 430,00 € TTC**.



## Acquisition illuminations Noël

De nouvelles décorations de Noël ont été achetées à l'entreprise Coffignal de Bressols pour un montant de **3 080,16 € TTC**.

## Résidence les marronniers



Afin de permettre aux nouveaux cabinets médicaux d'accueillir dans de bonnes conditions les patients, une banque d'accueil et des poutres 3 places pour la salle d'attente ont été achetées à la société DACOTA de Montauban pour un montant de **3 108,83 € TTC**.

L'Inauguration a eu lieu le 28 mai 2019.



La part financée par la commune (locaux médicaux, local pour l'école et la boucherie) s'est élevée à **539 070,00 € TTC**. Le conseil départemental a accordé à la commune :

- une subvention de **8 542,00 € TTC** pour la construction d'un local à destination de l'école,
- une subvention de **11 700,00 € TTC** pour la construction des locaux médicaux (1<sup>ère</sup> tranche) et une autre subvention a été demandée pour la 2<sup>ème</sup> tranche.

## Protections grillagées (baies du clocher de l'église de Saint-Nauphary)

Pour protéger l'intérieur du clocher de l'église contre les dégâts engendrés par les pigeons, l'entreprise BODET de Bruguières, après un nettoyage complet par les services techniques, a posé des protections grillagées pour un montant de **4 341,60 € TTC**.

## Remplacement des menuiseries à la salle des aînés

Il était nécessaire de remplacer les menuiseries de la salle dite des aînés qui se trouve à proximité immédiate de la mairie, celles en place étant d'origine. Cette réalisation a été confiée à l'entreprise Sur Mesure de Montauban pour un montant de **5 042,90 € TTC**. Une subvention du conseil départemental du Tarn et Garonne a été accordée pour un montant de **860,00 €**.

## Remplacement de poteaux d'incendie

Suite à un contrôle de Véolia, il a été nécessaire de remplacer 2 poteaux d'incendie : 1 sur chemin de Las Brugos et 1 au hameau de Charros pour un montant de **3 139,89 € TTC**.

## Cimetière

Afin de répondre à la demande, il est nécessaire d'agrandir le colombarium avec l'ajout de 20 cases. Cette mission a été confiée à la SARL Serène de Septfonds pour un montant de 10 010,00 € TTC. Une subvention a été demandée auprès du conseil départemental 82.

## Travaux réalisés par nos agents du service technique en régie : peintures, création etc...



*Eglise de Saint-Nauphary*



*Eglise de Charros*



*Salle du conseil municipal*



*Salle de Charros*



*Des nouveaux bancs pour la pétanque*



*Entrée de la mairie*

## Un nouveau véhicule pour les ateliers

100 % écologique. Le GMCA a doté la commune d'un vélo électrique, bien utile au service technique pour les petits trajets dans le centre du village.



# PROJETS ENGAGÉS

## VMC appartement de Charros

La VMC va être remplacée à l'appartement de Charros par l'entreprise BANZATO Climatisation de St-Nauphary pour un montant de **710,07 € TTC**.

## Sol Mairie

Afin de poursuivre son projet de rénovation intérieure de la mairie, après l'entrée et la salle des mariages, le sol du rez-de-chaussée (secrétariat, couloir et salle du conseil) va être remplacé par la SARL Lacaze de Montauban pour un montant de **7 797,60 € TTC**.

## Enfouissement des réseaux téléphoniques

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique de distribution publique sur les postes 29 Bérot /P26 Virlande, il a été décidé d'enfouir les réseaux de télécommunications pour un montant estimé selon le devis présenté et réactualisé du 15/06/2019 par le SDE de **27 089,00 € TTC**. Le réseau basse tension électrique sera également enfoui sur le chemin des Capélanos.

Dans le cadre d'un aménagement futur au village et profitant des travaux de raccordement à venir, l'enfouissement du réseau téléphonique s'effectuera par une traversée de route sur la RD999 pour un montant de **7 400,00 € TTC**.

## Chemin de Lagrèze

Afin de faciliter l'installation d'un élevage de porcs fermiers plein air, SCEA POUJADE, il a été nécessaire de modifier le tracé du chemin de Lagrèze en direction de Charros.

Ce chemin public permet de relier le village au hameau. Itinéraire très agréable passant le long des champs, des lacs et au sein des bois. N'hésitez pas à vous y balader !!



*Vue sur Charros*

## Voirie 2019

Les travaux de voirie en cours de réalisation :

**Financés par le GMCA :**

- aménagement du chemin des Nadals pour un montant de **350 000,00 € TTC**
- entretien/chaussée
  - route de charros (impasse de la Fontaine) pour un montant de **11 600,00 € TTC**,
  - impasse Bellegarde pour un montant de **20 100,00 € TTC**.

**Financés par la commune :**

- Eclairage public du chemin des Nadals pour un montant de **26 283,60 € TTC**.



*Chemin des Nadals*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le périmètre du Grand Montauban Communauté d'Agglomération a été étendu à la commune de d'Escatalens. La communauté d'agglomération comporte désormais 11 communes : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade et Escatalens, et est composée de 48 conseillers communautaires.

Présidente : Brigitte BAREGES, Maire de Montauban

Vice-Présidents :

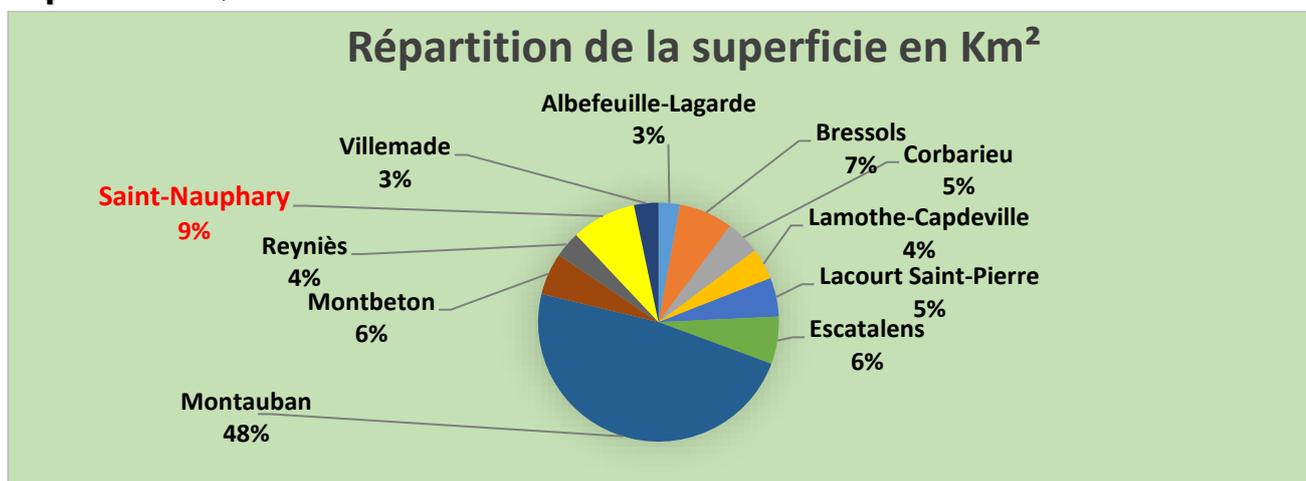
- Thierry DEVILLE, Adjoint à Montauban (1<sup>er</sup>)
- Jean-Louis IBRES, Maire de Bressols (2<sup>ème</sup>)
- Pierre-Antoine LEVI, Adjoint à Montauban (3<sup>ème</sup>)
- Michel WEILL, Maire de Montbeton (4<sup>ème</sup>)
- Laurence PAGES, Adjointe à Montauban (5<sup>ème</sup>)
- Alain GABACH, Maire de Lamothe-Capdeville (6<sup>ème</sup>)
- Jean-François GARRIGUES, Conseiller municipal à Montauban (7<sup>ème</sup>)
- Bernard PAILLARES, Maire de Saint-Nauphary (8<sup>ème</sup>)**
- Francis LABRUYERE, Maire de Villemade (9<sup>ème</sup>)
- Marc BOURDONCLE, Maire d'Albefeuille-Lagarde (10<sup>ème</sup>)
- Pierre BONNEFOUS, Maire de Corbarieu (11<sup>ème</sup>)
- Claude VIGOUROUX, Maire de Reyniès (12<sup>ème</sup>)
- Françoise PIZZINI, Maire de Lacourt-Saint-Pierre (13<sup>ème</sup>)
- Michel CORNILLE, Maire d'Escatalens (14<sup>ème</sup>)

#### Population Totale de la Communauté – 79 428 Habitants

- 1) Montauban (61 978 habitants)
- 2) Montbeton (4 295 habitants)
- 3) Bressols (3 804 habitants)
- 4) Saint-Nauphary (1 873 habitants)**
- 5) Corbarieu (1 707 habitants)
- 6) Lacourt-Saint-Pierre (1 188 habitants)
- 7) Escatalens (1 162 habitants)
- 8) Lamothe-Capdeville (1 135 habitants)
- 9) Reyniès (882 habitants)
- 10) Villemade (757 habitants)
- 11) Albefeuille-Lagarde (647 habitants)

Population Totale du Département (INSEE 2016) – 257 460 Habitants

**Superficie : 280,86 Km<sup>2</sup>**



## Compétences

- ✓ Développement économique : dynamiser les projets d'installation et de création d'entreprises
- ✓ Aménagement de l'espace communautaire : organisation des transports, de la circulation, du stationnement et des moyens de déplacements
- ✓ Équilibre social de l'habitat : politique du logement d'intérêt communautaire
- ✓ Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local d'insertion économique et sociale
- ✓ Voirie (voies communales et chemins ruraux)
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- ✓ Tourisme
- ✓ Rivières et cours d'eau (entretien et restauration)
- ✓ GEMAPI
- ✓ Assainissement
- ✓ Déplacements (organisation des déplacements sur la voirie)
- ✓ Clic (Centre Local d'Information de Coordination)
- ✓ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : une politique dynamique envers la jeunesse (centres de loisirs, conservatoire...)
- ✓ Secteur petite enfance d'intérêt communautaire : création, entretien et gestion d'un relais assistants maternels d'intérêt communautaire.

## Financement

- ✓ La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- ✓ Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- ✓ Fiscalité additionnelle de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières
- ✓ Subvention de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement basée sur le nombre d'habitants)

## Délégués de la commune au Conseil Communautaire

- ✓ Bernard PAILLARES
- ✓ Mathieu ALBERT
- ✓ Pauline MINER

## Délégués aux différentes commissions

### **Commissions**

- ✓ Environnement, Propreté et Développement Durable
- ✓ Rénovation Urbaine, Habitat, Cohésion sociale
- ✓ Affaires Economiques et Emploi
- ✓ Jeunesse
- ✓ Politiques Territoriales et Stratégie d'Agglomération
- ✓ Déplacement / Voirie / Travaux
- ✓ Gestion du FSL Communautaire
- ✓ Appel d'offres
- ✓ Commission Consultative des Services Publics Locaux
- ✓ Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✓ Syndicat Mixte d'Elaboration, de gestion et de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- ✓ Syndicat Mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets
- ✓ Syndicat mixte du Tescou et du Tescounet
  
- ✓ Etablissement Public Foncier de Montauban (EPFL)
- ✓ Régie personnalisée de l'Office du Tourisme
- ✓ Régie Pépinière d'Entreprises
- ✓ Commission Assainissement/GEMAPI

### **Délégués**

- Mathieu ALBERT (Titulaire)
- Bernard PAILLARES (Titulaire)
- Mathieu ALBERT (Titulaire)
- Pauline MINER (Titulaire)
- Bernard PAILLARES (Titulaire)
  
- Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT, (Titulaires)
- Mathieu ALBERT (Titulaire)
- Bernard PAILLARES (Supplément)
- Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires)
- Pauline MINER (Suppléante)
- Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires)
- Mathieu ALBERT (Titulaire)
- Mathieu ALBERT (Titulaire)
- Bernard PAILLARES (Titulaire)

# ***Dépenses couvertes à 100% par le GMCA pour Saint-Nauphary***

**Nettoyage/balayage :  
4 600,00 €**

**Régie Entretien Routier  
(goudronnage, terrassement,  
maçonnerie)  
40 000,00 €**

**Véhicules (assurances, entretien,  
carburants) :  
10 500,00 €**

**Travaux de voirie externes  
80 000,00 €**

**Espaces Verts  
100,00 €**

**Mise à dispo :  
remboursement du personnel  
68 000,00 €**

**Mise à dispo :  
bâtiment + matériel voirie  
9 821,00 €**

**Attributions compensation :  
8 548,00 €**

**TOTAL DEPENSES  
COUVERTES :  
**221 569,00 €****

## Taux d'imposition 2019

### Taxes perçues par la commune de Saint-Nauphary 2019

Taxe Habitation : **9.97 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **16.72 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **79.15 %**

### Taxes perçues par le Grand Montauban 2019

Taxe Habitation : **11.32 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **3.47 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **16.39 %**

Cotisation Foncière des Entreprises (ex TP) : **33.32 %**

La Taxe des Ordures Ménagères : **9.35 % (taux inchangé depuis sa baisse en 2010).**

## Accueil de loisirs de Saint-Nauphary ☎ 05 63 91 61 00

Le Centre de Loisirs de Saint-Nauphary accueille les enfants de la commune et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Diverses activités y sont organisées à partir d'un projet pédagogique. À chaque période de vacances, un thème est mis en place pour permettre aux enfants de s'épanouir. Les horaires du centre de loisirs pendant les vacances scolaires sont les suivants :

**Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15**

Site internet : [www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com), espace enfance et jeunesse – structures d'accueil.

### Vous pouvez inscrire vos enfants (40 places maximum) :

1. Accueil au Ramiérou, 895 rue du Ramiérou à Montauban :  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**  
**Le mercredi de 8h30 à 17h00 sans interruption**
2. Internet via l'Espace Citoyens du site [www.montauban.com](http://www.montauban.com)

### Dates du début des réservations au centre de loisirs du Grand Montauban :

***(La 1<sup>ère</sup> semaine d'inscription est réservée aux enfants de la commune)***

**Mercredis de septembre 2019 à décembre 2019 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 5 juillet 2019**

**Vacances d'Automne** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 23 septembre 2019**

**Vacances de Noël 2019 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 25 novembre 2019**

**Vacances d'Hiver 2019 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 27 janvier 2020**

**Mercredis de janvier 2020 à juillet 2020 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 19 décembre 2019**

**Vacances de Printemps 2020 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 9 mars 2020**

**Vacances d'été 2020 :** Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 11 mai 2020**

## « Tes vacances à la carte » ☎ 05 63 91 61 00



« Tes vacances à la carte » est un dispositif initié par la Direction Sports et Jeunesse, ouvert **aux jeunes de 14 ans à 17 ans**, et permettant un fonctionnement à la carte, adapté à cette tranche d'âge. Des activités variées sont proposées (culturelles, manuelles, multimédia, sportives...) sur le territoire du Grand Montauban. La tarification se fait à la 1/2 journée et en fonction de l'activité proposée. **Fonctionnement programmé pour les vacances de printemps, le mois de juillet et les vacances d'automne.**

**Renseignements et inscriptions : au Ramiérou à Montauban**

# GROUPE SCOLAIRE PAUL BONNANS

Directrice : Mme Dominique JACQUEMIN



**L'école maternelle** : 56 enfants

Nadège QUINIAU/Corinne RICHTON (effectif : 7 PS/ 21 MS)

Muriel STAZZU (effectif : 12 PS/ 16 GS)

**L'école élémentaire** : 98 enfants

Virginie VIGUIER (effectif : 23 CP)

Sylvie LUTZ/Emilie MARC (effectif : 17 CE1/ 8 CE2)

Dominique JACQUEMIN (effectif : 26 CM1)

Nicole IBOS (effectif : 5 CE2/ 19 CM2)



## Cantine scolaire

Les tickets repas pour la cantine sont vendus au secrétariat de mairie, du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois par carnet de 10.

Pour l'année 2019-2020, le coût du ticket est :

- Enfant : **2,50 €** - Adulte : **4,90 €**

A titre indicatif le prix du ticket représente moins de 50% du coût réel du repas. Nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux et de qualité.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie : [www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com).

## Etude Surveillée

Mme IBOS accueillera les enfants du CM1/CM2 les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30.

Les tickets d'étude surveillée sont vendus au secrétariat de mairie, du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois par carnet de 10.

Le prix du ticket étude reste inchangé à : 1.10 €

## Garderie

Une garderie **gratuite** est en place à l'école maternelle et à l'élémentaire le matin à partir de **7h30** et le soir jusqu'à **18h30**.

## Repas de Noël

Le repas de Noël est offert par la commune à tous les enfants et aux enseignants des écoles.

## Centre aéré le mercredi

Depuis la rentrée 2018, la commune offre un nouveau service : le **transport gratuit** vers le centre aéré de Ramiérou.

Inscription directement auprès du centre de loisirs au **05 63 91 61 00**.

## Dépenses de fonctionnement

En 2018/2019, les dépenses de fonctionnement consacrées aux écoles se sont élevées à **25 294,00 €**. Cela englobe : les fournitures scolaires, les déplacements à la piscine, la location et la maintenance des photocopieurs, la participation aux classes vertes, achat de livres et des bonbons de Noël, les abonnements aux périodiques, les frais de pharmacie, les études surveillées, les frais de téléphone, le transport des enfants au centre aéré du Ramiérou, les frais de participation au PEDT ... Ces dépenses ne comprennent pas les frais de personnel, de chauffage, les denrées alimentaires et l'entretien des bâtiments.

## Piscine

Durant l'année 2018-2019, les enfants des écoles de Saint-Nauphary se sont déplacés à la piscine INGREGO de Montauban. La Commune a participé au transport des enfants à hauteur de **1 830,00 €**.

## Classes de découvertes

Les élèves de CE1/CE2 et Cm1/Cm2 sont partis à Labenne Océan au centre Daniel Casanova, du 03/06 au 07/06/2019.

Participation de la commune : **1 875,00 €**

## Calendrier des vacances scolaires 2019-2020

(Sous réserve de modifications) ZONE C

Toussaint	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sortie : vendredi 18 octobre 2019</li><li>• Rentrée : lundi 4 novembre 2019</li></ul>
Noël	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sortie : vendredi 20 décembre 2019</li><li>• Rentrée : lundi 6 janvier 2020</li></ul>
Hiver	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sortie : vendredi 7 février 2020</li><li>• Rentrée : lundi 24 février 2020</li></ul>
Printemps	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sortie : vendredi 3 avril 2020</li><li>• Rentrée : lundi 20 avril 2020</li></ul>
Eté	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sortie : vendredi 3 juillet 2020</li><li>• Rentrée : 2 septembre 2020</li></ul>

## Inscriptions scolaires 2020-2021

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Saint-Nauphary s'effectue en Mairie. Elle concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2017 et qui résident à Saint-Nauphary.

Pour la **rentrée scolaire 2020-2021**, les inscriptions se feront du 18 mai au 19 juin 2020.

Les pièces à fournir sont :

- 1 copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou France TELECOM),
- 1 certificat de radiation (en cas de changement d'école),
- En cas de parents divorcés, 1 photocopie du jugement précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale plus l'autorisation écrite de l'autre parent.

La directrice de l'école réalise par la suite l'admission de l'enfant sur rendez-vous, au vu du certificat d'inscription délivré par Monsieur le Maire.

➡ **Pour information :**

**Le collège public de secteur est le collège Ingres à Montauban.  
Le lycée public de secteur est le lycée Antoine Bourdelle à Montauban.**

# INFORMATIONS DIVERSES

## COMMUNE

**Agence postale communale ☎ 05 63 24 26 69**

### Horaires d'ouverture :

Lundi	de 13h00 à 15h45
Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi	de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45
Samedi	de 09h00 à 12h00

### Points de levée :

- Saint-Nauphary : 14h15 du lundi au vendredi  
12h00 le samedi
- Charros : 09h00 du lundi au samedi

Votre agence postale met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics.

## Distribution postale

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre adresse postale (nom, prénom, numéro et dénomination de rue précise, code postal, ville).

## Non à la publicité dans la boîte aux lettres

Un autocollant spécifique à mettre sur votre boîte aux lettres est disponible au secrétariat de mairie.



## Médiathèque ☎ 05 63 67 11 06

Service gratuit pour les habitants de la commune et du GMCA.

### Horaires d'ouverture :

Mercredi	de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Vendredi	de 16h30 à 17h30
Samedi	de 09h00 à 12h00

## Coordonnées bâtiments communaux

Ecole Maternelle :	05 63 67 93 38
Ecole Élémentaire :	05 63 67 95 55
Cantine scolaire :	05 63 67 93 41
Salle des Fêtes Charros :	05 63 66 82 62
Salle des Fêtes St-Nauphary :	05 63 67 95 02
Ateliers municipaux :	05 63 67 82 90
Complexe sportif :	05 63 31 97 79

## Location des salles communales

Les salles des fêtes de St-Nauphary et Charros sont louées à des personnes **majeures et responsables**.

### Les tarifs de location :

Intra-Communautaires : **180 €**

Extra-Communautaires : **300 €**

Une caution de **760 €** est demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile pour les dommages éventuels) à chaque mise à disposition.

## Assainissement

### Assainissement collectif :

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) se répartit de la façon suivante :

- Pour une maison existante : **500 €**
- Pour une construction neuve : **2 000 €**
- Pour le logement suivant si la surface est inférieure à 100 m<sup>2</sup> : **500 €**
- Pour le logement suivant si la surface est supérieure à 100 m<sup>2</sup> : **700 €**

### Assainissement non collectif :

La participation due pour les dossiers d'assainissements autonomes nouvellement créés est de **50 €**.

## Cimetières

Il existe deux cimetières, l'un à St-Nauphary et l'autre à Charros.

Les concessions aux cimetières sont vendues pour le prix de **50 €** le m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans renouvelable.

Dans certains cas, le dépositaire communal peut être demandé pour une courte période.

Les cases au columbarium sont vendues au prix de **550 €** l'unité pour une durée de 30 ans renouvelable.

## Numérotation des Maisons

Nous invitons les nouveaux propriétaires à venir retirer leur plaque de numéro de maison au secrétariat de mairie.

## Taxe d'aménagement

Le taux communal de la Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toute construction nouvelle sur Saint Nauphary est fixé à **2.5%**.



La station d'épuration



# RESPECT D'AUTRUI

*Nous incitons chacun à se respecter mutuellement.*



## Usage du feu

**Il est interdit** d'allumer un feu notamment dans les espaces naturels sensibles (bois, forêt, plantation, friche, boisement) **du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**. Les barbecues sont tolérés aux abords immédiats des habitations et d'une prise d'eau, en l'absence de vent, à la condition qu'ils restent sous surveillance constante.

Le brulage à l'air libre des déchets verts est également interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Il existe des solutions pour vos déchets verts : les broyer, les apporter en déchetterie ou utiliser des composteurs individuels.



## Bruits de voisinage

Il est rappelé que personne n'a le droit de gêner son voisin par du bruit intempestif même en plein jour. Le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique, **article R48-2**, il est **passible de sanctions**.

**Horaires :**

**les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-20h00**  
**le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00.**

## Activités agricoles

Dans le cadre d'une activité agricole, l'emploi d'appareils sonores visant, pour la protection des cultures, à effaroucher des animaux ou à prévenir les fléaux atmosphériques, est toléré à condition de les implanter à plus de 250 mètres d'une habitation occupée. Leur fonctionnement est interdit en période nocturne. **Arrêté préfectoral AP n° 04-1076**

## Chiens errants

Chaque année, de multiples plaintes sont déposées à ce sujet. Le règlement interdit toute divagation de chiens. Celle-ci peut engager la responsabilité civile du propriétaire en cas d'accident provoqué par son animal (morsure, chute ou autres).

**Attention : l'identification des chiens est obligatoire**

## Aboiements

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien provoquer une situation délicate par ses aboiements.

**Alors que la solution existe : le collier anti-aboiement.**  
**Votre voisin appréciera votre geste civique.**

## Chiens dangereux

La loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 stipule que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la première catégorie (Pit-Bull, Boer-Bull, Tosa) ou de la deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie, sous peine de contravention.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être titulaires obligatoirement d'un permis de détenir un chien, délivré par le Maire. Pour obtenir ce dernier, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie.

# ENVIRONNEMENT

## Ordures Ménagères et Tri Sélectif

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les **mardis matin (à partir de 5h)** et celle du tri sélectif a lieu le **lundi après-midi (à partir de 14h), semaines impaires.**

Pour toute réclamation, vous devez dorénavant composer le **05 63 03 84 53.**

[www.collecte-dechets-montauban.com](http://www.collecte-dechets-montauban.com)

- ❖ **Ce que vous pouvez recycler** (conteneur jaune) : les bouteilles et films en plastique (emballages de packs d'eau), les boîtes métalliques, les aérosols, les briques de lait, les cartons et les journaux, les bouteilles d'huile, les pots de yaourt et de crème fraîche, le polystyrène.
- ❖ **Ce que vous ne pouvez pas recycler** : les couches-culottes, jouets en plastique...

**Ne laissez pas séjourner les conteneurs sur la voie publique entre deux collectes.**

*Trier, collecter, c'est protéger la nature... Ensemble trions !!!*

**UN DOUTE ! JETEZ AVEC LES ORDURES MENAGERES**

## Calendrier 2019-2020 « collecte tri sélectif »

**Sous réserve de modifications éventuelles pour l'année 2020**

4 <sup>ème</sup> trimestre 2019	1 <sup>er</sup> trimestre 2020	2 <sup>ème</sup> trimestre 2020	3 <sup>ème</sup> trimestre 2020
<ul style="list-style-type: none"><li>• 7 octobre</li><li>• 21 octobre</li><li>• 4 novembre</li><li>• 18 novembre</li><li>• 2 décembre</li><li>• 16 décembre</li><li>• 30 décembre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 13 janvier</li><li>• 27 janvier</li><li>• 10 février</li><li>• 24 février</li><li>• 09 mars</li><li>• 23 mars</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6 avril</li><li>• 20 avril</li><li>• 4 mai</li><li>• 18 mai</li><li>• 01 juin</li><li>• 15 juin</li><li>• 29 juin</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 13 juillet</li><li>• 27 juillet</li><li>• 10 août</li><li>• 24 août</li><li>• 7 septembre</li><li>• 21 septembre</li></ul>

## Enlèvement des Encombrants

La collecte des encombrants est effectuée gratuitement **sur rendez-vous** par VEOLIA tous les **1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois** en porte à porte dans la limite de 4m<sup>3</sup> par adresse. Contactez le **05 63 03 84 53** au plus tard **48 heures** au moins avant la collecte. Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte.

### ✓ **Déchets autorisés :**

- Pour l'électroménager : cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, fourneaux, poêles à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI-FI.
- Pour le mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, matelas, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols.
- Pour les appareils de chauffage et sanitaire : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets.
- Objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets...

### ✓ **Déchets interdits :**

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers.
- Les déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale, ou de réparateurs industriels.
- Les ordures ménagères, pneus de tous véhicules, carcasses de tous véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, bidons, batteries, revêtement de sols, déchets verts et tous autres déchets putrescibles.

## Récup'verres

Six récupérateurs de verre sont installés sur la commune :

- aux Ayères (borne à verre en forme de ballon de rugby)
- rue des Ecoles,
- deux à la Zone Artisanale Simarre devant l'atelier municipal,
- Charros, à l'entrée de la salle des fêtes,
- devant la salle des fêtes de St-Nauphary.
- chemin de Virlande



Nouveau récup' verres  
face à la Pinède

- **Sont autorisés** : les bocaux de conserves, les bouteilles, les pots de confiture et de yaourt.

- **Sont interdits** : assiettes, les tasses, la porcelaine, la faïence, les ampoules, les verres de table, les vitres et les pots de fleurs.

## Récupérateurs devant l'atelier municipal zone artisanale Simarre

- **Récup'huiles usagées de moteur**
- **Récupération des bouchons et de capsules Nespresso**
- **Recyclage des piles usagées et des cartouches d'encre** : piles usagées (salines, alcalines, boutons, zinc-air, lithium...) ainsi que les accumulateurs bâtons et packs (nickel-cadmium, nickel-métal hydrure, lithium-ion, plomb...).
- **Collecte de textiles**  
La collecte des textiles est réalisée par le Grand Montauban. Les textiles seront triés selon des critères de qualité et de matière et par la suite, recyclés ou réemployés. La borne du relais est collectée toutes les semaines (le lundi matin).

✓ **Les types de déchets collectés dans ces bornes :**

- Vêtements.
- Chaussures (pensez à attacher les paires par les lacets).
- Linge de maison.
- Petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).

✓ **Les types de déchets qui ne sont pas collectés par ces bornes :**

- Vêtements souillés.
- Chaussures trouées, sans semelle.
- Chiffons.

**Attention :** les apports doivent être rassemblés dans un sac fermé (moins de 50 litres) et déposés dans le conteneur.

## La Déchetterie

Deux déchetteries sont à votre disposition : Zone d'Albasud (05 63 02 42 42) et Zone Industrielle Nord (05 63 22 71 01), celles-ci sont accessibles gratuitement aux particuliers du Grand Montauban. Lors de votre première visite, **un badge vous sera remis sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, PTT...) et d'une pièce d'identité.** Il devra obligatoirement être présenté à chaque venue à la déchetterie.

Elles sont ouvertes **du lundi au samedi de 8h30 à 18h15 et fermée le dimanche et jours fériés.**

### Les déchets acceptés :

- les déchets ménagers occasionnels : végétaux, encombrants (réfrigérateurs, meubles...) gravats inertes, ferrailles, appareils électroniques, piles, batteries, vêtements, bois dangereux, pneumatiques...
- les déchets dangereux pour notre santé et notre environnement : produits de bricolage, de jardinage, tubes néons, ampoules électriques, les déchets d'emballages : cartons pliés, papiers journaux,

### Les déchets refusés :

- les ordures ménagères, les éléments entiers de voitures ou de camions, les cadavres d'animaux, les produits explosifs, radioactifs, l'amiante, les médicaments périmés et leur emballage.

## Mise à disposition de compost ☎ 05 63 03 08 71

En fonction du stock, vous pouvez vous procurer du compost gratuitement, auprès de la plate-forme de compostage d'Albasud à Montauban, du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**.

**Vous devez vous-même en assurer le chargement et le transport.**

## Compostage de déchets verts ☎ 05 63 22 13 13

La communauté d'agglomération vous propose d'acquérir des composteurs vous permettant de fabriquer votre compost à base de déchets de jardin, mais aussi de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, laitages...).

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an  
Alors pensez-y !

Deux types sont proposés, un composteur PVC de **420 litres au prix de 25 €** ou bien un composteur en bois de **815 litres au prix de 40 €**.

La distribution des composteurs se fait à la déchetterie ECOSUD sur présentation d'un justificatif de domicile, avenue de Grèce à Montauban, du **lundi au samedi de 8h30 à 18h15**.



Composteur en PVC



Composteur bois

## Désherbage des talus

Attention ! Il est important de ne pas désherber chimiquement les talus des fossés et des rivières. En effet, ceci engendre une forte pollution directe des fossés et des rivières et favorise l'érosion.

## Service public d'équarrissage ☎ 08 26 30 06 00

Vous pouvez contacter le service enlèvement de cadavres d'animaux dont le poids excède 40 kg.

## Dératisation

Des sachets de raticide gratuits sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

## Gestion du risque nucléaire

La Préfecture a mis en place un plan départemental de gestion des stocks d'iode stable. En cas d'alerte préfectorale, la population sera prévenue par les élus, et les comprimés stockés au chef-lieu de canton seront récupérés et distribués par les employés communaux à la mairie.

## Plan Départemental des Risques Majeurs

Saint-Nauphary est concerné par le risque « inondation » et le risque « mouvements des sols liés au phénomène de retrait – gonflement des argiles ».

Le dossier départemental des risques majeurs du Département est tenu à la disposition du public au secrétariat de Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

## Nids d'abeilles - frelons asiatiques - nids de guêpes

Pour l'enlèvement des nids d'abeilles, contacter :

- ✓ Pierre MARIN à Saint-Nauphary : ☎ 05.63.66.98.58 / 07.71.81.19.52
- ✓ Marie-José POUJADE à Saint-Nauphary : ☎ 06.81.38.03.85
- ✓ Jacques DARUL à Montauban : ☎ 06.09.80.81.75
- ✓ Valérie PISTONE à Montauban : ☎ 06.86.68.63.59 / 09.61.65.49.39



Pour l'enlèvement des frelons asiatiques et nids de guêpes, contacter :

- ✓ **Multiservices82 – MSPH 82 à Montauban** : [www.multiservices82.fr](http://www.multiservices82.fr) ou le **06.14.84.05.19**
- ✓ **Allô Frelons – Guillaume Castagné** : [www.allo-frelons.fr](http://www.allo-frelons.fr) ou le 06.75.36.24.05

## Construction – Economie d'Énergie



Vous souhaitez construire ou bien faire des économies d'énergie. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) peut vous apporter des conseils pour toutes les questions qui touchent ces domaines. Les consultations sont gratuites. Contact : **05 63 03 80 88** ou [www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr).

## Aides à l'installation de chauffe-eau solaire

Dans le cadre de la politique en faveur du développement durable, et afin d'encourager l'usage des énergies renouvelables, le Grand Montauban attribue des primes à l'installation de chauffe-eau solaire pour les particuliers.

Cette prime forfaitaire est de **300 euros** (sur les frais de pose) par installation. Pour tout renseignement complémentaire, contactez directement Espace Info-Energie, partenaire de ce projet : **05 63 91 42 70**.

## Eco-chèque logement

La Région vous aide activement à faire des économies d'énergie grâce à l'éco-chèque Logement. Financez de 1 000 à 1 500 euros sur le montant des travaux visant à réaliser des économies d'énergie dans votre logement.

L'éco-chèque logement s'adresse aux particuliers qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement situé dans la région, qui réalisent des travaux visant une économie d'énergie d'au moins 25%. Il est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie (Pour plus d'informations, contacter l'Espace Info Energie le plus proche de chez vous au 0 800 33 50 31).



*Le Moulin du Tescou*

# SOCIAL

## Pôle Solidarités Humaines

Depuis le mois d'Octobre 2018, suite à la réorganisation du Pôle des Solidarités Humaines du Conseil Départemental, la commune de Saint-Nauphary ne dépend plus du Centre Médico-Social de Grisolles mais de la Maison départementale des solidarités (MDS) – Site de proximité de Montauban Unal - 30 avenue Marcel Unal à Montauban.

Pour un premier contact avec les services sociaux appeler **IMPERATIVEMENT** la plate-forme 1<sup>er</sup> accueil social au 0 801 82 18 18 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8H30 à 12 H et de 13H30 à 17H ou par mail : [accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr](mailto:accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr).

Pour le suivi d'un dossier déjà en cours prendre contact avec la MDS de Montauban au 05 63 66 85 75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12H et de 13H30 à 17H.

## Protection de l'enfance et de la famille



Afin de répondre au mieux aux besoins (avec ou sans hébergement), d'écoute, de conseil, d'accompagnement, de soutien et d'orientation des parents (femmes, hommes, couples) rencontrant des difficultés, une antenne du Centre Départemental de l'enfance et de la famille est mise en place au 5 rue Henri Marre à Montauban au **05 63 03 60 56**.

## Centre Local d'Information et de Coordination pour les Personnes Agées (CLIC)

A l'initiative des élus du Grand Montauban, le CLIC existe depuis 2004. Il est situé dans les locaux du Pôle Seniors au **285 avenue du Père Léonid Chrol** (au-dessus du Magasin Leader Price) à Montauban.

Le CLIC est un service du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Il a pour objectif d'accueillir, informer, orienter et soutenir les personnes de **plus de 60 ans** et leur famille.

Ce service est **gratuit** et ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**,

[cligrandmontauban@ville-montauban.fr](mailto:cligrandmontauban@ville-montauban.fr).

Vous pouvez obtenir la **carte du Pôle Seniors gratuitement** en présentant un justificatif de domicile et une photo d'identité au **05 63 63 93 92**.

**Pour lutter contre l'isolement, le Pôle Seniors met en place un numéro vert « Allô Seniors Montauban » au 0 805 02 0029 » du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.**



## Portage des repas

Les personnes retraitées ou malades qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile, par la cuisine centrale de Villebrumier, doivent demander leur inscription à la mairie de Villebrumier au **05 63 68 04 06**, et ensuite s'adresser à la cuisine centrale au **05 63 68 03 98** pour commander les repas. Prix du repas : **8.50 euros**.

## Amélioration de l'habitat

Si vous êtes propriétaire et que votre logement nécessite des travaux d'adaptation pour un maintien à domicile, le Grand Montauban peut vous proposer des aides financières afin d'effectuer des travaux visant à améliorer votre confort et votre sécurité (ex : adaptation de salles de bains, installation d'un monte escalier...).

- Pour plus de renseignements s'adresser au : **SERVICE HABITAT DU GRAND MONTAUBAN** - 285 av. du Père Léonid Chrol Tél : 05 63 22 50 50.
- Pour des informations techniques ou la recherche de financements complémentaires (caisses de retraite notamment), vous pouvez vous adresser au : **SOLIHA 82** - 12/13 allées du Consul Dupuy Tél : 05 63 91 65 60.

## Services à domicile

Vous êtes âgé, vous êtes malade, vous avez des enfants en bas âge, il vous faut une aide pour vos travaux ménagers, préparer vos repas, faire vos courses, vous accompagner, garder vos enfants, ou bien faire des travaux divers. Plusieurs organismes sont à votre service :

S.M.A.D. 82

•05 63 66 65 65

A.D.M.R. Villebrumier

•05 63 30 08 37

AVIE 82

•05 63 91 90 09

## Présence Verte

Chez soi en toute sécurité et jamais seul 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de service à la personne qui vous propose une solution dans l'heure. Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité, pour vous et votre entourage. Ils sont spécialement formés pour réceptionner, identifier et traiter les appels, rassurer et organiser les secours.

S'adresser au **05 63 21 61 87 / 09 69 39 38 38** ou **Présence verte** - 180, avenue Marcel Unal - 82014 MONTAUBAN cedex.

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

## Plan Canicule

Dans le cadre du « plan canicule », la commune recense les administrés qui souhaitent être contactés et aidés en cas d'alerte canicule. Elle assure la mise à jour et la confidentialité des inscriptions sur un registre nominatif.

Les personnes domiciliées sur la commune, **qui ont 65 ans et plus, ou celles qui ont 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, et les adultes handicapés peuvent figurer sur ce registre.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander votre inscription en mairie.



SUIVEZ-NOUS  
[www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com)



# TRANSPORTS

## Tm. à la demande jusqu'au centre ville

Le transport à la demande est toujours divisé en 5 zones. Le véhicule vient vous chercher et vous transporte à l'heure de votre choix lors de votre réservation :

- d'un arrêt zonal à un autre arrêt d'une même zone
- d'un arrêt de votre choix en direction soit de l'arrêt les Floralies soit au Pôle TAD Centre Ville (intersection avenue Gambetta/place Prax Paris)

La commune de Saint-Nauphary se trouve dans la **ZONE 4**.



Le fonctionnement est simple :

1) Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par :

- Téléphone au **05 63 63 05 35**,
- Internet : **www.montm.com** – 24h/24 et 7j/7

*Les rendez-vous sont ensuite confirmés par SMS ou par mail.*

2) Un véhicule viendra vous chercher à l'arrêt choisi et à l'horaire prévu.

## Tm. à la demande Personne à Mobilité Réduite (PMR)

Tm. à la demande PMR est une offre de service spécialisée de transport en commun pour les personnes à **mobilité réduite, de porte à porte**. Il fonctionne uniquement **sur réservation**. Le service de Transport à la Demande PMR, c'est un véhicule adapté qui vient vous chercher et qui vous ramène devant chez vous, aux heures choisies lors de votre réservation.

Les véhicules Tm. à la demande PMR sont équipés spécialement pour les personnes à mobilité réduite.

Pour accéder à ce service vous devez être adhérent. Pour ce faire : remplir une demande d'adhésion, joindre un règlement de 10 euros correspondant aux frais de dossier, une copie recto/verso de la carte mobilité inclusion ou carte d'invalidité avec taux supérieur à 80% et la copie recto/verso de la carte mobilité inclusion stationnement pour les personnes handicapées.

Le fonctionnement est simple :

1) Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par :

- Téléphone avec **05 63 63 05 35**,
- Internet : **www.montm.com** – 24h/24 et 7j/7

*Les rendez-vous sont ensuite confirmés par SMS ou par mail.*

2) Un véhicule viendra vous chercher et vous ramène chez vous aux horaires choisis.

## Transport ligne Montauban – Albi

Les autocars COULOM en partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la SNCF couvrent la ligne 921 qui relie Montauban à Albi en passant par Salvagnac Sourigous et Gaillac. Informations disponibles :

Auprès du transporteur : Autocars COULOM : **05 65 73 14 37**

Auprès de la SNCF (TER Midi-Pyrénées) : **0 800 31 31 31**

Un arrêt se fait à Saint-Nauphary devant la pharmacie.



✓ **Modalités :**

Les élèves prévoyant d'utiliser pour la première fois le transport scolaire doivent se présenter **à partir de juillet** à l'Agence Commerciale SEMTM – 7 place Prax Paris à Montauban, munis :

- Si vous êtes allocataire CAF : copie de l'attestation de paiement CAF (ou MSA) de moins de 3 mois
- Si vous n'êtes pas allocataire CAF : dernier avis d'imposition
- Copie de la carte d'identité de votre enfant
- Copie du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Relevé d'Identité Bancaire (Si prélèvement automatique mensualisé)

**Attention !!**

**Pour la conception de la carte pour une première demande, il vous sera demandé de payer 6 € de frais de dossier.**

**La tarification solidaire**, votée par La Communauté d'Agglomération du Grand Montauban,  **vise à mieux prendre en compte le niveau de revenus de chacun afin de faciliter la mobilité pour tous**. Elle repose sur l'application de niveaux de réduction en fonction du **Quotient Familial (QF)**.

En fonction de votre Quotient Familial (QF) **défini par la CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) **ou de la MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) vous pouvez bénéficier de **50 %, 40 %, 30 % ou 20 % de réduction sur votre abonnement PASStille annuel**.

✓ **Horaires bus scolaires Saint-Nauphary – Montauban :**

Le ramassage scolaire est assuré par les Transports Montalbanais. Deux lignes sont en service du **lundi au vendredi**.

➤ **La ligne 44** part du lieu-dit St-Caprais sur la D8 à **6h45**, suit la D59 (route de Charros, Bonhoure, Camel) jusqu'à la D36 (route de la Salvetat Belmontet, Pitous) rejoint la D999, s'arrête à Simarre, les Ayères et rejoint Montauban par la D999.

➤ **La ligne 43** part du chemin de St-Laurent à **6h57**, puis passe par la rue des Écoles, suit la D91 (route de St-Etienne de Tulmont) et rejoint Montauban via St-Martial.

**Le retour** se fait depuis **La Fobio le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 17h20 et 18h15, et le mercredi à 12h30**.

**Service régional des transports du Tarn-et-Garonne et Trafic Routier**

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée est autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires pour le département du Tarn-et-Garonne.

Les agents du service régional des transports du Tarn-et-Garonne vous accueillent désormais à l'adresse suivante :

**Maison de la Région de Montauban - Service régional des transports - 20 place Prax Paris 82000 Montauban –  
05 61 39 69 64**

**En cas d'intempéries ou de perturbations diverses : 0 800 39 06 77**

Les renseignements (inscriptions et aides) sont également disponibles sur le site de la Région [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr).

**Allocation Particulière de Transports Scolaires ☎ 05 61 39 69 64**

Ces allocations peuvent être accordées à la demande des familles, à certaines catégories d'élèves :

- Ceux qui, domiciliés et scolarisés dans le département, ne disposent pas d'un service de transport public pour se rendre à leur établissement scolaire. Les demandes concernant les élèves ayant moins de 3 kms à parcourir ne seront pas prises en compte.
- Ceux qui fréquentent un établissement d'un département extérieur pour y suivre un enseignement non dispensé en Tarn-et-Garonne ou pour un cas de force majeure.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site : [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr), et à retourner à la **Maison de la Région de Montauban – Service régional Mobilités** avant le 31 décembre 2019.

## Aide Départementale aux Collégiens

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, le collégien doit :

- Etre scolarisé dans une **classe de niveau collège public ou privé (sous contrat)** de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ou être inscrit dans une classe de niveau collège du Centre National d'Enseignement à Distance (C.N.E.D.)
- Etre scolarisé **en classe de 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro (3PPRO)** dans un lycée professionnel public ou privé, ou **en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole** ;
- Bénéficier d'une **bourse nationale de Collège** au taux 2 ou 3 et/ou être interne dans un collège public ou privé du Tarn-et-Garonne ;
- Etre **obligatoirement** domicilié dans le Tarn et Garonne.

**Vous devez formuler votre demande en ligne avant 17 janvier 2020 à l'adresse suivante :**

[www.ledepartement.fr/monquotiden/etudier](http://www.ledepartement.fr/monquotiden/etudier)

## Armée de Terre - Bureau d'Information de Montauban ☎ 05 63 22 78 20

Un métier – un avenir – de 17 à 29 ans – de la 3<sup>ème</sup> à Bac + 5 !

[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr)

Dans le Tarn-et-Garonne, l'armée de Terre est présente. Plusieurs permanences sont mises à la disposition du public :

- **Au CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) - Caserne Guibert 13 avenue du 11<sup>ème</sup> R.I. de Montauban, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 - 13h15 à 17h30, vendredi de 8h00 à 12h00 – 13h15 à 16h30 et le samedi sur rendez-vous.**

## SIJ : Le Service Information Jeunesse ☎ 05 63 66 32 12

**Le Service Information Jeunesse du Grand Montauban** a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations.

Plusieurs services vous sont proposés :

Le service **information documentation** sur les thématiques suivantes : Vie quotidienne, Loisirs-Vacances, Europe-International, Formation, Emploi, le service **accès Internet / bureautique**, le service **aide au logement** – Point Relais CAF, le service **aide aux projets de jeune – ID'J**, le service **mobilité européenne**, le service **CV et lettre de motivation**, le service **Billetterie spectacles : vente de spectacles** sur Montauban, le service **carte de réductions jeunes** : est réservé aux jeunes de moins de 26 ans résidant, étudiant ou travaillant dans la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Elle donne droit à son titulaire aux réductions, avantages ou gratuités dans les établissements culturels et sportifs ou commerces du Grand Montauban.

**Mail :** [polejeunesse@ville-montauban.fr](mailto:polejeunesse@ville-montauban.fr) / **Internet :** <https://www.sij-montauban.fr/>



## Service National

**Jeunes filles et jeunes garçons**, vous venez d'avoir 16 ans, **vous devez vous faire recenser à la mairie** de votre domicile, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile (EDF, PTT...) afin que l'on puisse vous délivrer l'attestation de recensement. Une attestation vous sera demandée lors des inscriptions aux examens, concours et permis de conduire. Suite au recensement, une convocation vous sera envoyée par le **Service National** pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

**Tout changement d'adresse doit être signalé au Centre du Service National au 05 62 57 38 68**

## Assistantes maternelles agréées

Les assistantes maternelles agréées résidentes sur la Commune, au **16 septembre 2019** : capacité d'accueil de 39 places.

### Mme BANZATO Rosa

- 74 chemin de Virlande
- 05 63 24 26 52 / 06 10 74 39 72
- Capacité d'accueil : 4

### Mme GAUTHIER Pearl

- 1346 route d'Albi
- 05 63 24 27 46 / 07 61 19 90 37
- Capacité d'accueil : 4

### Mme MALEYSSON Caroline

- 150 route de Reyniès
- 06 15 29 35 24 / 05 63 26 08 57
- Capacité d'accueil : 4

### Mme MEZELLE Laetitia

- 314 chemin de Sigoulène
- 06 27 85 38 79
- Capacité d'accueil : 3

### Mme PESQUES Virginie

- 36 impasse des Noyers
- 06 21 81 21 81
- Capacité d'accueil : 4

### Mme PLESSIS Aude

- 250 chemin de Virlande
- 06 75 21 99 19 / 05 63 91 20 04
- Capacité d'accueil : 4

### Mme RAMOUSSIN Sonia

- 164 chemin de Combet
- 06 03 94 04 54 / 05 63 31 42 33
- Capacité d'Accueil : 4

### Mme SAUZER Yannick Marilyne

- 160 chemin de Virlande
- 06 24 27 02 81
- Capacité d'accueil : 4

### Mme THAU Christine

- 31 route d'Albi
- 05 63 67 90 39 / 06 85 63 56 30
- Capacité d'accueil : 4

### Mme VERNHES Isabelle

- 383 chemin de Combet
- 05 63 67 96 03 / 06 76 17 64 46
- Capacité d'accueil : 4

## Relais assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles du GMCA assure des permanences d'accueil pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile à la mairie sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter Céline TERRANCLE qui se tient à votre disposition, au **05 63 22 28 80 ou 06 70 40 18 86**.

Des ateliers d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu le **mercredi matin de 9h30 à 12h00**, à la salle du complexe sportif.

# FORMALITES ADMINISTRATIVES

## Carte d'identité / passeport / Permis de conduire / Certificat d'immatriculation



### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gov.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :  
- Duplicata  
- Changement d'adresse  
- Changement de titulaire  
- Cession de véhicule  
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.



En Tarn-et-Garonne, 14 communes peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports :

**Beaumont de Lomagne, Caussade, Labastide Saint Pierre, Lauzerte, Montauban, Nègrepelisse, Valence d'Agen, Castelsarrasin, Grisolles, Lafrançaise, Moissac, Montech, Saint Antonin-Noble-Val, Verdun Sur Garonne.**

**L'état simplifie vos démarches** : les cartes d'identité passent de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures.

Elles sont valables 5 ans de plus et ne nécessitent aucune démarche administrative. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Certains pays acceptent une CNI en apparence périmée mais dont la validité est prolongée ; d'autres n'ont pas officiellement transmis leur position.

**Si vous souhaitez voyager avec votre carte nationale d'identité (CNI) à l'étranger, il est recommandé de consulter au préalable le [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr), dans la rubrique « service aux citoyens ».**

**ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures.**

## Urbanisme



Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, fenêtres, portes, clôtures, piscine...) sont soumis à une déclaration préalable ou une autorisation à faire auprès de la mairie.

## Opération « Tranquillité Vacances »



Des opérations « tranquillité vacances » (rondes des forces de sécurité) sont organisées pendant les vacances scolaires : signalez votre départ auprès de la gendarmerie nationale.

Internet des services de l'Etat : [www.tarn-et-garonne.gouv.fr](http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr).

Ce formulaire doit être remis, dûment complété à la mairie de votre domicile.

## Défenseur des Droits - ☎ 05 63 22 83.30



Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'un service public, si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur, si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination, si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, vous pouvez vous rapprocher de M. Norbert OTTOLINI et de M. Gérard NEGRE, délégués du défenseur des droits à la Préfecture de Tarn et Garonne, 2 allée de l'Empereur à Montauban. Vous pouvez les rencontrer :

**M. OTTOLINI** : le **mardi matin de 9h à 12h**, ou le **mercredi matin de 9h à 12h**. Email : [norbert.ottolini@defenseurdesdroits.fr](mailto:norbert.ottolini@defenseurdesdroits.fr).

**M. NEGRE** : le **jeudi toute la journée**. Email : [gerard.negre@defenseurdesdroits.fr](mailto:gerard.negre@defenseurdesdroits.fr).

## Trésorerie Municipale de Montauban - ☎ 05 63 03 37 35

Pour effectuer toutes vos démarches administratives, la **trésorerie Municipale de Montauban** vous accueille au 25 rue du Lycée du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Mail : [t082017@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t082017@dgfip.finances.gouv.fr)

## Services impôts

### ✓ **Centre des Impôts de Montauban** ☎ 05 63 21 57 00

Service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au Service des Impôts des Particuliers de Montauban. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

**Attention** : les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remise de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

Site internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).



### ✓ **Le Conciliateur Fiscal Départemental**

Problème de déclaration, de calcul ou de paiement de votre impôt, vous pouvez vous adresser au conciliateur fiscal de votre département. Email : [conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr).

## Autorisation de sortie de territoire



Tout enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit remplir le formulaire cerfa n°15646\*01. Le formulaire rempli par le(s) parent(s) doit être accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire et de la carte d'identité du mineur. Le document est téléchargeable sur le site web : [service-public.fr](http://service-public.fr).

# Nouveautés

## Inscription sur les listes électorales



Depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 2019, CHANGEMENT DANS LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un **répertoire électoral unique (REU)** à partir du 1er janvier 2019, dont elle confie la gestion à l'INSEE. Cette réforme a mis fin au principe de la révision annuelle des listes électorales qui sont désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'INSEE et **actualisées en permanence**. La compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation a été transférée aux maires. Leurs décisions sont contrôlées à posteriori par les commissions de contrôle, qui statuent sur les recours administratifs et s'assurent de la régularité de la liste électorale, au moins une fois par an. La réforme a donné lieu à une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales, **avec un « identifiant national d'électeur » (INE) unique et permanent attribué à chaque électeur. Les nouvelles cartes ont été envoyées aux électeurs courant mai.**

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

**Désormais, tout électeur pourra s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin.**

Afin de vous inscrire, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

## Timbre fiscal électronique pour une attestation d'accueil

Depuis le 3 décembre 2018, le timbre fiscal électronique est utilisable pour les attestations d'accueil délivrées en mairies. Le timbre-papier n'est plus utilisable depuis le 31 décembre 2018 en France métropolitaine. Les timbres électroniques sont disponibles à l'achat sur internet ([timbres.gouv.fr](http://timbres.gouv.fr)) ou chez un buraliste agréé.

## Journée défense et citoyenneté : Ma JDC en ligne

**Nouvel outil en ligne** : Le site MaJDC.fr permet de dématérialiser les échanges de données et d'informations vis-à-vis de toutes les parties prenantes du recensement et de la Journée de Défense et de Citoyenneté.

Les jeunes peuvent désormais créer leur compte sur leur espace dédié et sécurisé, choisir la date et le lieu de leur Journée de Défense et de Citoyenneté, télécharger des documents (convocation etc.....) et recevoir des informations sur les armées ou le service civique.

Rendez-vous sur [majdc.fr](http://majdc.fr) !



## Maison du Vélo à Montauban

**Ouverture de la Maison du Vélo « A Montauban, on en connaît un rayon ! »**

**70 vélos & 6 vélos-stations : pour mieux vivre la ville et en ville, une solution de location de vélos, repensée !**

Dès le mercredi 05 juin, la Maison du Vélo au 16 allée de l'Empereur – Galerie Elysée Center – proposera la location (courte ou longue durée) de vélos classiques, pliants, électriques et même d'un vélo-cargo !

**Infos pratiques :**

*La Maison du Vélo – 16, Allée de l'Empereur – Galerie Elysée Center à Montauban.*

*Renseignements : 05 63 63 52 52. Ouvert du lundi au samedi (hors jours fériés) de 12h30 à 19h00.*

Depuis le 1er mars 2019, côté vélos, la Région verse 100 € pour l'achat en Occitanie d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) neuf. Conditions pour en bénéficier : être non imposable ou avoir un quotient familial inférieur à 27 086 €. La prime régionale est cumulable avec les aides de l'Etat. Bon à savoir : la Région ajoute un « Bonus Sécurité » de 50 € pour l'achat d'un casque, de kits de protection et d'éclairage, d'un antiviol, du gravage du vélo ou de tout autre produit de sécurité...

## Faire du stop avec Rezo Pouce



Rezo Pouce est un réseau d'auto-stop organisé de proximité. Il vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ».

Le dispositif cible les jeunes de 16 ans et plus sans permis, l'inscription se fait en ligne ou dans l'un des points relais du réseau sur présentation d'une pièce d'identité. L'inscription des particuliers est gratuite. Une autorisation parentale est requise pour les moins de 18 ans.

Plus d'information sur le site internet <https://www.rezopouce.fr>.

## Aire de Covoiturage – arrêt complexe sportif

Le covoiturage se développe, on ne peut que s'en réjouir.

Il est demandé à ses utilisateurs de se rendre sur le parking

du stade qui permet d'assurer la sécurité et

d'éviter les voitures ventouses dans le village.

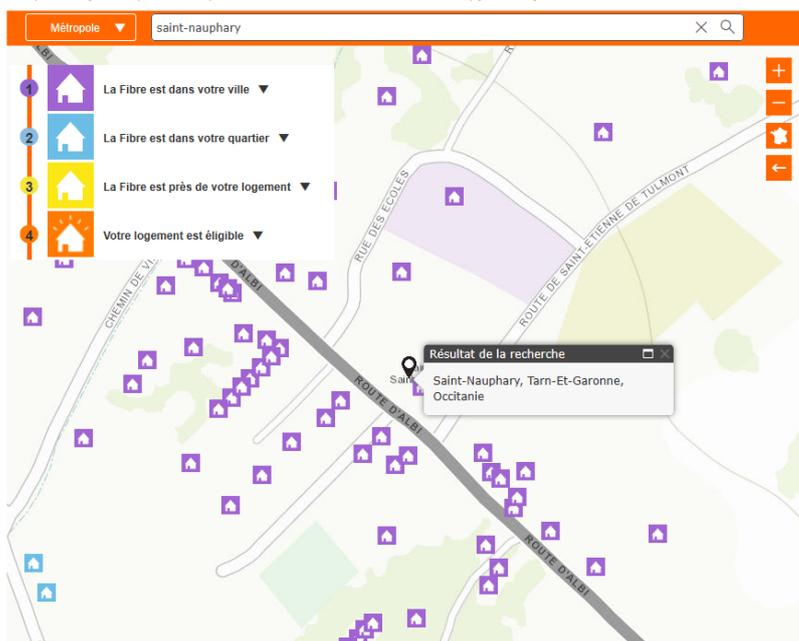


## Fibre optique arrive – information déploiement de la fibre

Suis-je éligible à la Fibre? Où trouver l'info ? Sur Orange.fr : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

L'avancement du déploiement de la fibre est cartographié avec le plan de la ville ; en saisissant votre adresse, vous pourrez savoir si vous êtes bientôt ou déjà éligible. En zoomant sur la carte de la commune, le statut de chaque adresse est détaillé selon la légende ci-contre.

Tenez-vous prêt à l'arrivée de la Fibre chez vous, et découvrez maintenant où en est le déploiement dans votre ville, votre quartier, votre rue, en testant votre adresse ci-dessous, puis cliquez dans la carte sur l'icône 🏠



# CALENDRIER DES DIVERSES MANIFESTATIONS 2019/2020

Octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Danses folkloriques</li> <li>• Journée des Aînés</li> </ul>	dimanche 13 octobre 2019 samedi 27 octobre 2019	Lo Reviscol Mairie	Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loto</li> <li>• Loto</li> <li>• Loto</li> <li>• Repas</li> <li>• Bourse aux jouets</li> <li>• Théâtre</li> </ul>	samedi 2 novembre 2019 dimanche 3 novembre 2019 samedi 16 novembre 2019 dimanche 17 novembre 2019 dimanche 24 novembre 2019 samedi 30 novembre 2019	Lo Reviscol La Paroisse SNAC Omnisport Anciens Combattants Amicale Parents d'Elèves St NO'Livres	Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loto</li> <li>• Repas</li> </ul>	samedi 7 décembre 2019 dimanche 8 décembre 2019	A.C.C.A. de St-Nauphary Les Joyeux Anciens	Salle de Saint-Nauphary Salle de Charros
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voeux</li> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Loto</li> </ul>	dimanche 5 janvier 2020 dimanche 12 janvier 2020 dimanche 26 janvier 2020 dimanche 26 janvier 2020	Mairie Anciens Combattants Les Joyeux Anciens Anciens Combattants	Salle de Saint-Nauphary Salle du 3ème âge Salle de Charros Salle de Saint-Nauphary
Février	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repas</li> <li>• Bal Occitan</li> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Loto</li> </ul>	samedi 8 février 2020 samedi 15 février 2020 dimanche 16 février 2020 dimanche 23 février 2020	St-Nauphary Vélo Sport Lo Réviscol Lo Réviscol Les Joyeux Anciens	Salle de Charros Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
Mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loto</li> <li>• Vide dressing</li> <li>• Loto</li> </ul>	samedi 7 mars 2020 dimanche 15 mars 2020 dimanche 29 mars 2020	SNAC Omnisport Gym Club La Paroisse	Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
Avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bal Occitan</li> <li>• Repas</li> </ul>	samedi 4 avril 2020 jeudi 9 avril 2020	Lo Réviscol Les Joyeux Anciens	Salle de Saint-Nauphary Salle de Charros
Mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pêche à la truite</li> <li>• Fête du Printemps</li> </ul>	dimanche 10 mai 2020 dimanche 17 mai 2020	A.C.C.A. de St-Nauphary Lo Reviscol	Lac du Roussillon Salle de Saint-Nauphary
Juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête du village</li> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Spectacle de danse</li> <li>• Fête de la musique</li> <li>• Fête des écoles</li> <li>• Vide-greniers</li> </ul>	du 12 au 15 juin 2020 vendredi 19 juin 2020 samedi 20 juin 2020 dimanche 21 juin 2020 samedi 27 juin 2020 dimanche 28 juin 2020	Comité des fêtes de St-Nauphary SNAC Basket Gym Club St NO'Livres Ecoles SNAC Omnisport	Salle de Saint-Nauphary Salle de Charros Salle de Saint-Nauphary Place du village Salle de Saint-Nauphary Place du village
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Fête de Charros</li> </ul>	3 juillet 2020 du 4 au 5 juillet 2020	SNAC Omnisport Comité des Fêtes de Charros	Complexe Sportif Salle de Charros
Août	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché Gourmand</li> </ul>	27 août 2020	Comité des fêtes de St-Nauphary	Place du village

***Le nettoyage de la salle incombe à chaque utilisateur***



# LA PAROLE

## A NOS



## ASSOCIATIONS

## COMMUNALES



**Les textes sont publiés sous la responsabilité des associations.**

# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-NAUPHARY



Cette Amicale tient un rôle fondamental au sein de notre société en perpétuant la mémoire aussi bien des périodes sombres de notre histoire que des moments de joie lors des libérations. Elle organise des cérémonies du souvenir aux Monuments aux Morts présents sur la commune pour la fête nationale, les commémorations du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

Comme chaque année, l'amicale organise son traditionnel repas du 11 novembre qui cette année se déroulera le 17 novembre 2019. **Toute personne intéressée peut demander son inscription auprès de Monsieur Gérard CURNAC, même si elle n'est pas adhérente à l'association.**

**Enfin, les membres de l'Amicale vous attendent nombreux à leur loto.**

## BUREAU :

**Président :** Gérard CURNAC

**Vice-Président :** Claude MONTILLET

**Trésorier :** Georges SERNY

**Trésorier Adjoint :** Moïse HOULES

**Secrétaire :** Gilles VERNHES

**Membres du bureau :** Gaston BLANC, Aimé BROUSSE et Robert LAJANIE

## Porte-drapeaux pour Saint-Nauphary

M. BERNAT Maurice

M. FRONTY Jean-Marie

**Contact : Gérard CURNAC au ☎ 05 63 67 85 94**





# LES JOYEUX ANCIENS DE SAINT NAUPHARY

L'association « LES JOYEUX ANCIENS » de Saint-Nauphary *partie intégrante de la fédération nationale « Génération Mouvement »* est un lien social réunissant tous les retraités jeunes ou moins jeunes dans diverses activités .

**\* PARTICIPONS ENSEMBLE \***

**« AU PLAISIR DE SE REUNIR DANS LA JOIE ET LA CONVIVIALITE »**



**QU'AVONS NOUS FAIT EN 2019 :**

## LES GRANDS VOYAGES DE 8 JOURS



- PORTUGAL du 23 au 30 Avril
- EVIAN / GENEVE du 29 Juin au 6 Juillet
- ITALIE du 25 Septembre au 1 Octobre
- URRUGNE du 6 Octobre au 13 Octobre
- 1 Sortie de 1 jour Au CABARET



## ACTIVITES HABITUELLES

- 2 Lotos
- 3 Fêtes anniversaires
- 2 Grands Repas
- 4 Concours Belote
- Cours Gratuits de GYMNASIQUE Douce
- Belote Tous les MERCREDIS

**POUR L' ANNEE 2020 :**

## CROISIERE EN MEDITERRANEE

- 3 Grands voyages de 8 jours
- 1 Sortie 1 journée
- 2 lotos
- 2 grands repas
- 3 Fêtes anniversaire
- 4 Concours Belote
- Ateliers gym douce
- Jeux tous les mercredis

SI NOTRE PROGRAMME VOUS A SEDUIT , N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER .



**- L'adhésion annuelle est de 15 euros -**

**Contact :** Présidente : LEONE Denise Port : **06 82 49 18 11**  
**Trésorière :** MALCORPS Lydie

# Lo Reviscol de St Nauphary

Une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel occitan et qui réunit danse traditionnelle et randonnée.

Trois ateliers de danses traditionnelles occitanes :

## Salle des fêtes de St Nauphary,

- le **lundi** de 20h20 à 22h00 pour les danseurs du groupe folklorique
- le **jeudi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner
- le **vendredi** de 16h30 à 17h45 initiation des enfants des écoles de St Nauphary à la danse folklorique.

## Salle des fêtes de Villemade

- le **mardi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner.



Atelier à l'école de Saint-Nauphary

Quelques-unes de nos nombreuses manifestations :

St Nauphary : loto en octobre, bal occitan en février animé par le groupe Les Arrehdals, vide grenier le lundi de Pâques, concert du groupe béarnais Nat Sei Pas en l'église de Monclar et à Villemade : bal en septembre.

Le groupe folklorique qui compte 37 danseurs se produit dans de nombreuses fêtes et manifestations (fête des vendanges, marché de Montauban, Monclar de Quercy) maisons de retraite...

Un atelier « **randonnées** » fort d'une centaine d'adhérents, qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre

- le **lundi** matin, marche rapide au bord du canal
- le **mercredi** et le **samedi**, randonnées dans tous les beaux coins du département et au-delà,

Parmi les nombreuses destinations : Vaylats, Aveyron, une semaine de randonnées à Belle Ile en Mer, le Liorant, le Capsir, et randos nocturnes.

En 2019, nous fêtons les 30 ans de notre association avec un concert de Nadau le 9 novembre, à Monclar de Quercy qui affiche complet. La fête du printemps organisée à St-Nauphary sera reconduite en 2020.

La cotisation annuelle pour l'ensemble de ces activités est de **18 €**, jeunes et moins jeunes, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

Présidente	Jocelyne Calvet	06 84 70 92 18
Atelier danses groupe folklorique	Monique Paravano	05 63 91 31 81
Atelier Villemade	Eric Faillieres	06 11 20 68 37
Randonnées	Hugues Constant	05 63 67 87 84

Site internet : // [loreviscol.e-monsite.com/](http://loreviscol.e-monsite.com/)

# ACCA de St Nauphary



Le Président et les membres du bureau remercient tous ceux qui apportent leur aide et leur soutien lors des battues et lors des différentes manifestations :

- ✓ Loto des chasseurs
- ✓ Pêche à la truite avec repas « sangliers rôtis »

Deux manifestations qui ont rencontré un beau succès notamment la journée de pêche où le soleil était au rendez-vous.

Comme les années précédentes, tout sera mis en œuvre pour réguler et limiter les prédateurs commises aux cultures et aux poulaillers par les différents prédateurs et le gros gibier.

Dans le cadre de la gestion des populations de grands gibiers le plan de chasse de 48 chevreuils a été réalisé.

Un chevreuil a cette année encore été offert par l'intermédiaire de la fédération des chasseurs à la Croix Rouge. Cette action sera reconduite cette année.

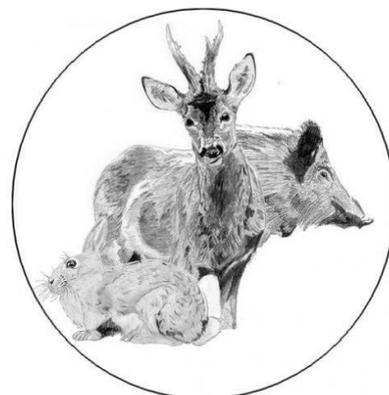
Nous aurons le plaisir de partager un moment de convivialité lors de nos prochaines manifestations :

- Loto en décembre
- Pêche à la truite et sanglier à la broche au mois de mai

Amis chasseurs, respectons les consignes de sécurité.  
Restons courtois envers les autres usagers de la nature et les propriétaires terriens.

**Le Président,  
Mr Jean-Louis BOURNET.**

Contact : 06 82 13 23 62



# SAINT- NAUPHARY VELO SPORT



Créé en 2000, le Saint-Nauphary Vélo Sport a pour but d'amener de plus en plus de personnes à la compétition cycliste, la course vélo ou la cyclo sportive dans une ambiance conviviale.

Les résultats sportifs de 2019 sont exceptionnels :

18 victoires

45 places dans les cinq premiers

Eric de SAN NICOLAS vice-champion départemental et Sylvain Mouriou, troisième

Notre féminine Balitrand – Nama championne départementale

L'équipe du Tarn-et-Garonne vice-championne de France avec quatre coureurs de St -Nauphary.

Pour la deuxième année consécutive, le club remporte le challenge Jean -Louis Rotta

Pour la nouvelle saison 2019/2020, venez nous rejoindre pour partager la passion du vélo sur les routes de nos départements.

Merci à tous les bénévoles, sponsors, coureurs et élus municipaux qui nous aident tout le long de l'année et en particulier lors des manifestations.

Si vous souhaitez suivre les résultats de notre club, nous vous donnons rendez-vous sur notre blog : <http://velosport.canalblog.com>

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter **M. Jean louis BRINGER** au :

☎ **06.37.29.38.82** à partir de 19h30

[Jeanlouis.bringer82@gmail.com](mailto:Jeanlouis.bringer82@gmail.com)



# MOTO CLASSIC MANIA

## ACTIVITES DU CLUB

Moto Classic Mania, est une association type loi 1901 regroupant les possesseurs ou sympathisants des motos des Années 60/80, dites Classiques.

Nous organisons chaque année un rassemblement de ce type de motos sur un week-end, avec un repas et soirée musicale le samedi, une balade dans la région et repas le dimanche.

Cette année va se dérouler la 14<sup>ème</sup> édition, environ 100 motos sont attendues du **21 septembre 2019 au 22 septembre 2019** pour partager cette même passion de machines pas si vieilles que ça et pour évoquer les souvenirs de balades passées, les améliorations à leur apporter pour une meilleure fiabilité et ainsi se rencontrer.

Tout au long de l'année, les membres du club participent à des rassemblements sur la France entière, sur des thèmes divers et variés.

Moto Classic Mania dont le siège social est situé 5 impasse Tournou à St Nauphary, est le reflet d'une époque chère aux passionnés, époque qui marque les débuts à moto de la plupart d'entre eux.

**Contact 05 63 67 93 17 soir**

**Président : Vincent MALY**  
**Secrétaire : Pierrick PORTE**





**Omnisport**

Basket, Football, Pétanque

La saison 2018/2019 a été marquée par les mêmes manifestations que la saison précédente ( 2 lotos, vide grenier) avec comme nouveauté l'organisation du vide grenier dans le village.

Ces 3 manifestations qui voient l'ensemble des sections se réunir et travailler de concert dans la joie et la bonne humeur, furent toutes les 3 couronnées de succès. Merci à tous ceux qui y ont contribué de près ou de loin.

**COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR**

Président : Jean Marc ROUX (football)  
Secrétaire : Christophe BEAU (personnalité)  
Trésorier : Robert BOUTHORS (pétanque)

Membres de droit : Patrick PERIES (pétanque), Fabien BRULE (basket), Alain CURNAC (football)

Membres élus :  
Albert Vigneulle et Michel Moulin (football)  
Brigitte Bournet et Nicole Thau (basket)  
Lucien Nicodemo (pétanque)

Personnalités :  
Claude Estabes, Véronique Joly et Hervé Viatgé



Très bonne saison 2018/2019 pour le **SNAC FOOTBALL**, avec la victoire de notre équipe senior 1 en finale du challenge JEAN JUTGLA, un aboutissement pour tous les membres du club.

Nos équipes seniors 1, 2 et 3 se sont maintenues dans leurs championnats respectifs

L'effectif de notre école de football a été en forte augmentation, nous avons pu créer une équipe U11 féminine.

Outre ses 3 équipes seniors district, notre club possède une équipe vétérans loisir, une école de foot qui accueille les joueurs dès la catégorie U6/U7 jusqu' à la catégorie U17. **Les jeunes filles qui désirent pratiquer le football sont les bienvenues, pour cette nouvelle saison une équipe U13 féminine sera créée.**

[Vous pouvez suivre l'actualité du club sur nos pages Facebook « Saint-Nauphary Football » et « école de foot Saint-Nauphary »](#)

#### COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Bernard Paillares

Co-président : Alain Cournac ,Michel Moulin

Secrétaire : Ludovic Violin,Sandrine DIAZ

Trésorier : Romain Thirion



U11Féminines

Nous remercions tous les éducateurs, bénévoles, partenaires, élus ainsi que l'équipe municipale pour l'entretien du stade.

Si le milieu sportif et associatif vous intéresse :

**« REJOIGNEZ-NOUS ! IL Y A TOUJOURS UNE PLACE POUR VOUS »**

Contact : 06-43-51-27-59



Une nouvelle saison prometteuse !

Une partie des équipes a déjà retrouvé le chemin des parquets depuis le 19 août dernier, date de la reprise commune pour les cadettes qui vont tenter de se qualifier pour le championnat Régional et les Seniors Filles promues dans le championnat Régional 2.

Toutes les autres équipes reprennent les entraînements en septembre.

La journée d'inscription est programmée le mercredi 11 septembre après midi : n'hésitez pas à consulter la page Facebook du club pour retrouver toutes les infos.

Cette année encore, le SNAC engagera des équipes en U7, U9, U11, U13, U15, U18 filles et Seniors filles.

Les cadettes et séniors partiront en stage de début de saison à Soustons du 13 au 15 septembre avec une partie des bénévoles du club qui se chargeront de l'intendance.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent participer à la vie du club à nous rejoindre : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

SNAC BASKET

Président : BRULÉ Fabien

Vice-président : MOURADI Tahar

Président d'honneur : ESTABES Claude

Trésorière : BOURNET Brigitte

Secrétaires : MOURADI Patricia et VEGANZONES Sandrine

Facebook : SNAC BASKET



# Snac

## pétanque

Un nouveau président pour la section : M. Patrick PERIES pour animer une association dynamique qui regroupe 26 licenciés.

Les joueurs se retrouvent les mercredis et vendredis à partir de 19h00.

Cette année, la section a participé au concours « Qualification Promotion » qui s'est déroulé sur 2 jours. 2 équipes ont participé, l'une est arrivée en 8<sup>ème</sup> de finale.

Sans oublier, son implication dans le PEDT avec les élèves de CM2 sur le temps périscolaire les vendredis de 16h30 à 18h00.

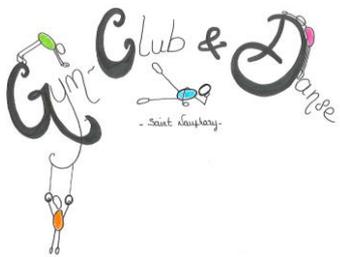
Après un goûter bien mérité, les enfants découvrent la pétanque sous les conseils expérimentés de Patrick PERIES.



Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, contactez-nous au 06.20.75.34.06

### COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Patrick PERIES  
Président d'honneur : Alain BONHOMME  
Secrétaire : Lucien NICODEMO  
Trésorier : Serge BERNAT



Vous souhaitez, pour vous, votre enfant, bouger, vous dépenser dans une ambiance conviviale, familiale et proche de chez vous ?

☺ **VENEZ NOUS REJOINDRE** ☺

**Cours ADULTES  
GYM-ABDO-STRETCHING**  
(70 euros/an \*)

**LUNDI de 19h00 à 20h00 à Saint Nauphary  
MERCREDI 19h00-20h00 à Charros**

**Cours ADULTES  
FITNESS/MODERN JAZZ/ZUMBA**  
(120 euros/an \*)

**JEUDI 20h30-21h30 à Saint Nauphary**

**Cours ENFANTS/ADO, à Saint Nauphary  
de MODERN JAZZ/DANSE CONTEMPORAINE**  
(120 euros/an \* + 20 euros pour les costumes)

**JEUDI 18h45-20h00 (groupe 4)**

**SAMEDI 10h00-10h45 (groupe 1) / 10h45-11h45 (groupe 2) / 11h45-12h45 (groupe 3)**

**INSCRIPTION le jeudi 12 septembre à 18h30**, salle des fêtes de Saint-Nauphary

- COURS D'ESSAI GRATUIT
- Possibilité de régler en plusieurs fois (chèque débité en début de mois)

**REPRISE des cours à compter du 16 septembre**

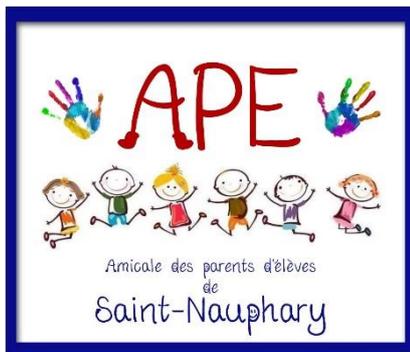
Pour TOUTES INFORMATIONS, n'hésitez pas à nous contacter par mail [gym.club.danse@gmail.com](mailto:gym.club.danse@gmail.com) ou par téléphone au 06 62 16 44 38.

**Et retrouvez nous sur notre site : [gymclubdanse.blogspot.fr](http://gymclubdanse.blogspot.fr)**

**Le Bureau Gym-Club et Danse ☺**

Sophie DOMINGUEZ Présidente 06.32.92.78.79  
Christelle BRONDINO Secrétaire 06.35.94.59.54  
Laure THUILLIER Trésorière 06.62.16.44.38

\*-10% sur la deuxième inscription



# **AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES**

L'APE (Amicale des parents d'élèves) est l'association composée des parents d'élèves bénévoles, qui organisent des manifestations au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Nauphary.

Tout au long de l'année, des actions sont mises en place, en voici quelques exemples :

**INITIATIVES** créations de support (mugs, sacs, torchons, ...) avec les dessins de vos enfants

**BOURSE AUX JOUETS** fin novembre, début décembre

**VENTE DE SAPINS DE NOËL**

**TOMBOLA JEUX ET REPAS** LORS DE LA KERMESSSE fin juin

Les bénéfices réalisés sont alloués aux écoles au prorata du nombre d'élèves,

En 2018/2019, l'APE a pu notamment contribuer à :

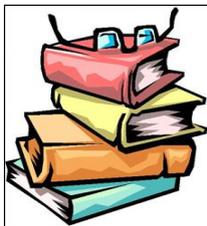
- ♣ Participation et/ou Financement des spectacles de Noël pour les écoles
- ♣ Pâques, nous offrons à tous les enfants les œufs en chocolat
- ♣ Participation aux frais de transport de bus pour l'activité piscine notamment
- ♣ Achat d'un rétroprojecteur, participation à l'achat de matériel (vélos, ...)

Si vous souhaitez plus d'informations sur la répartition des bénéfices, veuillez contacter notre Présidente Mme Emilie Fabre : 06.16.76.12.24

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, chacun pouvant participer selon ses possibilités, et c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre afin que l'APE continue son action au bénéfice de nos enfants.

Contacts: Emilie Fabre 06.16.76.12.24

[www.apesaintnauphary.canalblog.com](http://www.apesaintnauphary.canalblog.com)



# L'ASSOCIATION ST NO' LIVRES

## FÊTE SES 10 ANS

## EN 2020



### DES EXPOSITIONS A LA MEDIATHEQUE



### DES ANIMATIONS

LECTURE DE CONTES D'HALLOWEEN  
CONCOURS DE DESSINS DE NOËL  
THÉÂTRE

#### CONTACTS

Isabelle SERNY 06 20 95 42 22

Nathalie BORJA 06 73 83 65 65

# COMITE DES FETES DE SAINT-NAUPHARY

Le mot du comité

A Saint-Nauphary, juin est synonyme de fête. Cette année c'est 4 jours de fête que nous vous proposons en commençant le vendredi 12 au soir jusqu'au lundi 15 juin 2020. Le deuxième week-end de ce mois-là, nous nous retrouvons autour des festivités conviviales organisées pour vous tous.

Tous les soirs de cette première semaine de juin, les membres du comité sillonneront la commune de maison en maison pour vous proposer « un bouquet » et le programme du week-end. Nous sommes reconnaissants de l'accueil chaleureux que vous nous réservez depuis des années.

Les animations sont bien sûr maintenues (manèges, pétanque, buvette..) et surtout le FEU D'ARTIFICE du dimanche soir.

Comme vous pouvez le constater, le programme 2020 reste de qualité avec de nombreux événements à ne pas manquer durant ces 4 jours.

Aussi, le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à faire de cet événement un moment convivial pour tous : la municipalité, les entreprises partenaires de ce livret, et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre !

Depuis 2015, le comité des fêtes a également mis en place le marché gourmand en fin d'été pour clôturer les vacances. C'est un événement qui remporte un réel succès chaque année. Il sera, bien sûr, organisé en 2020 pour la plus grande joie de tous. La date vous sera communiquée dans le livret de la fête.

Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur pour que la fête de notre village soit un réel moment de plaisir partagé et que le marché gourmand soit une soirée conviviale pour tous.

**BONNE FÊTE A TOUS !**

Le Comité des Fêtes de Saint Nauphary



# Comité des Fêtes de Charros

---

La Fête de Charros s'est déroulée les 6 et 7 juillet, un très bon millésime 2019 au niveau fréquentation (pas d'évènements sportifs mondiaux comme l'an passé et pas de pluie, parfait) !

Nous avons gardé les temps forts pour l'évènement annuel de notre lieu-dit, l'objet étant de partager de bons moments en toute simplicité et de fêter le début de la saison estivale.

Notre soirée du samedi s'est déroulée autour de notre mini-rando en fin d'après-midi « à la découverte des côteaux de Charros », de notre marché gourmand accompagné d'un très bon méchoui d'agneaux et d'une animation façon bal disco par « Crazy Music ».

Très belle journée du dimanche, avec une belle fréquentation au déjeuner pour la poule au pot « historique » suivi de l'incontournable tournoi de pétanque.

En soirée, le comité a réitéré les « Moules à la paille » (toujours beaucoup de succès) avec animation musicale par le groupe MAD et ses choristes sur un registre de chansons des sixties à ce jour, une très belle conclusion.

Le bureau remercie l'ensemble des bénévoles, petits et grands, merci de votre implication !

Le comité remercie la municipalité et nos fidèles annonceurs pour leur soutien.

Nous réitérons notre souhait d'accueillir de nouveaux membres pour l'organisation 2020, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!!

Merci à toutes et à tous de votre visite, de votre participation et de votre contribution à ces moments partagés, nous souhaitons que vous en ayez gardé les meilleurs souvenirs et à l'année prochaine, premier week-end de juillet !!!

Les Charrossiens Saint-Nauphariens !

Bureau :

Président : Pierre-Emmanuel Salviat

Trésorier : Michel Bisson

Secrétaire : Sonia Marin



# Association Patch Passion

L'association PATCH PASSION créée en 2014, affiliée à l'Association Nationale France Patchwork, est hébergée dans la salle d'activités derrière la mairie de St-Nauphary et fonctionne tous les mardis de 14 à 18 h, à l'exception d'une journée continue mensuelle de 10 h à 18 h.

Des cours sont donnés aux débutantes leur permettant de réaliser un ouvrage au fil des mois.

Dans l'année en cours, nous avons réalisé plusieurs ouvrages communs, à savoir

- Des décorations de Noël (couronnes portes, boules de Noël, sapin, etc...)
- Une série de chats et chouettes en cale porte (photo).



Actuellement, nous réalisons un ouvrage en commun sur le thème des fleurs (notre choix s'est porté sur le cosmos), destiné à plusieurs expositions régionales.

Pour tout renseignement, contacter Mme Christiane Padilla  
au 06 85 26 76 17

# LA PAROISSE

## UNE EQUIPE PASTORALE

Une équipe de Chrétiens nommée par l'évêque de Montauban partage avec le curé la responsabilité de l'animation pastorale : Père Eric AHISSOU (Curé du secteur paroissial) - Karine CHAFFURIN – Jeanine ETIENNE – Christian MARTY – Colette NONORGUES-CROISY, nommée déléguée pastorale.  
Cette équipe a pour mission : l'animation pastorale du secteur paroissial.

**LES MESSES : Tous les dimanches à 9h30 au Fau et à 11 h à St-NAUPHARY  
Rosaire à 15h30 le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à st-NAUPHARY.**

**LE CATECHISME : Pourquoi ?** Pour que les parents qui ont fait baptiser leurs enfants puissent tenir la promesse solennelle et l'engagement qu'ils ont pris de leur donner une éducation chrétienne. « Un baptême sans caté, c'est une vie sans nourriture, un paquet cadeau que l'on ouvre pas... » Possibilité de préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire. De la maternelle à la 6<sup>ème</sup>, les rencontres de caté sont proposées selon un calendrier remis aux parents lors de l'inscription. **Contact : Aurélie ROMANO : 06 51 58 53 84  
Colette NONORGUES-CROISY : 06 04 16 90 51**

La catéchèse ne concerne pas uniquement les enfants mais toute personne quel que soit l'âge qui est en recherche ou en marche et qui souhaite approfondir sa foi.

**« FAMILLE D'AUJOURD'HUI »** : des adultes se rencontrent une fois par mois afin de permettre une écoute, un dialogue, une réflexion, un soutien. (Des thèmes sont traités selon la demande). Des rencontres pour les couples existent aussi. **Contact : Anne SALAMON 06 12 30 46 64**

## **LES JEUNES :**

Un groupe d'adolescents se rassemble plusieurs fois dans l'année pour réfléchir et agir ensemble. En lien avec des mouvements comme le M.E.J., le MRJC ... ils participent à des rencontres, des actions de solidarité, des camps ou autres... Ainsi, ils cheminent ensemble en ayant un regard sur les autres. La préparation à la confirmation leur est proposée. **Contact : Franck GIUSTI 06 34 52 44 13**

## **LA CHORALE :**

Un groupe au service de la liturgie se retrouve tous les 15 jours en soirée. Ouvert à tous.  
**Contact : Christine GIUSTI : 06 15 71 13 73**

## **PASTORALE DE LA SANTE :**

Une équipe de chrétiens accompagnée du curé est chargée de visiter les malades et les personnes âgées à domicile et à la clinique la Pinède.

**Contacts : Père Eric AHISSOU 05 63 67 97 94 - 06 30 79 22 28 - Annette MARTINO : 06 15 15 56 61**

**LOTO Contacts : Denise MALE 05 63 67 84 92 - Marie-Claire PRAX 05 63 26 35 40**

## **L'EGLISE :**

Elle est ouverte tous les jours. Des infos sur la vie de la communauté et les actions pastorales sont données par affichage dans le porche et à l'extérieur. Un document d'information sur les différents services paroissiaux est disponible au fond de l'église. Le bulletin paroissial : « Echos des trois clochers » est un outil de communication et d'information pour tout public, édité une à deux fois par an.

**Tous les services de la paroisse restent ouverts à l'intégration de nouvelles personnes qui peuvent aider à la pastorale.**

## **INTERNET :**

Un site a été créé afin de communiquer des infos sur les événements et la vie de la paroisse.

**Adresse : <http://www.paroisse-saint-nauphary.net>, contact : Christian MARTY 06 89 23 46 12**

**ACCUEIL et PERMANENCE au presbytère : 830, Route d'Albi à St-NAUPHARY**

**Un chrétien assure une permanence tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30**

Artisans, commerçants, professions libérales, services divers

**Vous êtes nouvellement installés sur la commune, faites-vous connaître !**

### **Bar Tabac Presse**



**SNAC Bar / PMU - Le 5 n°**  
Jean-Luc LACROUX

09 51 75 89 52

**Tabac Presse - Didier LARTIGUE**

05 63 67 86 37

### **Restaurant / Traiteur / A emporter**



**Restaurant le Dix 31**  
Philippe TOUBLANC

05 63 68 86 88

**Cuisine Réunionnaise - Saveurs Zoréoles**  
Nelly et Alain

06 70 16 47 10

**FAN 2 PIZZAS**  
Fanny LEONARD-MICHEL

05 63 02 00 00

### **Boulangerie pâtisserie épicerie**



**Chez Lucien**  
Claire et Christophe PASSEDAT

05 63 67 86 33

### **La Bel'Rouge - Boucherie-Charcuterie-Traiteur**

**Chez Greg**

05 63 31 08 93

### **Couturière**



Clara couturière

06 65 53 96 92

### **Finances**



**Banque Crédit Agricole**

05 63 68 93 64

**Expert-comptable**

Brigitte BONNANS SANCHEZ

05 34 66 79 90

### **Fleuriste**



**Le Tournesol**  
Marie-Thérèse DA-SILVA

05 63 24 27 56

### **Auto-école**



Alexandre BERRIER

05 63 30 15 45

### **Immobilier**



**Négociatrice Immobilière Indépendante**  
Myriam RICHARD

06 10 11 12 17

### **Restauration d'œuvres d'art**



**SCI Azurite**  
Elise RACHEZ et Stéphane MOREAU

05 63 92 12 46

### **Artiste animalier – portraitiste**



**De l'envie au croquis**  
Océane GASSET

06 35 17 38 30

### **Artiste Peintre**

Monique FESQUET-REINHARDT

06 81 15 76 70

### **Diagnostic immobilier**



**Diagnostic Immo 82**  
Olivier DUMAS VIDAU

06 31 45 85 07

### **Signalétique**



**SIGNAL**  
Jean-Philippe BAYOL

05 63 20 41 32

### **Designer Graphique (Print/Web)**

Didier PARRILLA

06 62 04 93 23

## Coiffeurs



### Salon coiffure St-N'o

Isabelle LOUPIAS

05 63 67 85 69

### Coiffeuses à domicile :

Sophie DOMINGUEZ

06 32 92 78 79

Patricia MALY

05 63 67 93 17

## Médecin généraliste



Docteur Sylvie JUNG

05 63 67 86 36

## Infirmiers



### Infirmière

Catherine BUSCATTO

06 71 10 65 45

### Cabinet d'infirmières

Aurore ARENAL

05 63 03 15 84

Pauline CASSAGNEAU

06 88 86 63 17

Audrey PERIGORD

06 28 63 31 89

Anne PFEIFFER

06 14 19 60 68

06 60 32 28 63

### Cabinet de soins infirmiers

Yolande MOKRYCKI

05 63 67 96 55

06 11 76 83 01

### Cabinet d'infirmières

Gaëlle BRULEY et Béatrice GRIMAUX

05 63 30 79 12

### Cabinet d'infirmières

Millie VALLON

06 25 74 11 58

Floriane DEFARGES

06 49 66 80 66

## Sophrologue

Sylvie MAURY

06 22 21 90 48

## Massage bien être



Chrystelle EYCHENNE

06 33 70 06 77

## Esthétique



### Institut de beauté Comptoir Beauté

Maéva RICHARD et Laura MOLINIERES

06 38 17 69 14

### Vernis semi-permanent Français à domicile - ETER'NAILS

Nathalie MORET

06 37 93 20 22

### Esthétique à domicile - Esthétique et Maquillage Permanent - K-Ro.Line

Caroline PLAISANCE

06.10.05.68.98

## Clinique soins de suite et réadaptation



Clinique la Pinède

05 63 24 62 62

## Pharmacie



Valérie COTELLE

05 63 24 21 32

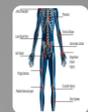
## Dentiste



Josiane DELORD

05 63 67 93 69

## Kinésithérapeutes-ostéopathes



### Kinésithérapeutes-ostéopathes

Annie MAVEL - Gabriel BLASCO SOLER - Mercedes LORENZO FERNANDEZ

05 63 02 61 20

### Ostéopathe -

Thomas GAVEAU

06 31 91 16 41

## Optique



### Vos lunettes à domicile

Laurence et Emmanuel BOILEAU

06 84 37 06 57

### Loin de l'œil - Opticien de proximité

Benoît PERRIER

05 63 93 45 22

## Location-vente matériel médical



### Quercy Médical -

Jean-Jacques TOURIOL

05 63 03 04 42

## Automobile / moto



**Garage automobile –**  
Dominique BOUSCAREN 05 63 24 29 47

**Vente automobile –**  
DEL RIO automobiles - Sandy DEL RIO 05 63 24 23 85

**Tôlerie Peinture - Location BTP –**  
Clément SALAT 05 63 67 81 39

**Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite –**  
LINAS CONCEPT Sébastien LINAS 05 63 23 00 75

## Station service



SARL DELMAS carburants 05 63 31 05 06

## Contrôle technique



EURL CTEM - Mustafa ABOURI 05 63 26 59 72

## Transport



**Technik "Transport / Messagerie / Express / Course / Déménagement"**  
Laurent DELCASSE 06 08 00 81 37

## Sécurité



**Alarme - A.S.D. - Clément BERNAT** 07 51 64 01 72

## Stores et bâches



**Vente bâches piscines et stores - Idéal Bâches**  
Julien MONRUFFET 05 63 68 04 29

## Terrassement / Projeteur



**Terrassement - Entreprise PERCHE** 05 63 30 97 23

**Terrassement voirie et assainissement –**  
Philippe GOMES 06 61 62 97 74

**Projeteur Indépendant : terrassement, réseau, plans divers -**  
Olivier PLESSIS 06 89 93 27 30

## Electricité - Plombier chauffagiste climatisation



**Electricité générale - Eric FRANCES** 06 20 43 46 66

**Electricité neuf et rénovation - EURL ISELEC –**  
Frédéric ISEPPI 06 11 72 42 16

**Electricité et télécommunications - EGMP –**  
Gabriel JAGER 06 18 36 18 32 / 05 63 31 78 61

**Plombier chauffagiste - Pierre MARIN** 06 84 48 31 42

**Plombier climatisation - Jérémy BANZATO** 06 26 54 58 19

## Menuiserie / Serrurier



**Menuiserie Alu Pvc Bois - Jean-Luc MALY** 05 63 67 92 08

**Métallier serrurier**  
Jean-Pierre TERRANCLE 05 63 67 84 85

## Agriculture et Espaces Verts



**Ent CELFRUIT - Patrice PRINCEN** 07 81 73 34 06

**Elagueur - Alexandre DOBIGNY** 06 62 59 04 82

**Entretien et création parcs et jardins "les Vignes de Castello"**  
Pierre TUFFAL 06 75 52 30 55

## Bâtiment : Aménagement intérieur Maçon Peintre plâtrier



**Aménagement et décoration d'intérieur peintures sol et placo - CLASS DECO**  
Michel GARCIA 06 33 40 03 49

**Aménagement d'intérieur BTV**  
Pascal BUISINE 05 63 93 51 56

**Tapissier décorateur - Claire de REDON** 06 23 09 33 20

**Placo-plâtre, isolation, traitement des joints, menuiserie -**  
SARL MENPLAK maîtrise d'œuvre (Les Domaines René Eugène)  
Jérôme DUILHE 06 82 72 67 03

**Maçon Artisan P&L Construction**  
Cyril PECHARMAN 06 88 11 32 92

**Jointeur Placo-plâtre - Jean-Philippe PAUL** 06 81 96 46 28

**Placo-peinture - GET DECO - Gé THAO** 06 21 66 00 06

**Peintre - Didier PECHARMAN** 05 63 67 92 73 / 06 12 03 18 74

**Peinture, décoration, vitrerie, papiers peints, revêtements sols, parquets flottants, ravalements de façades -**  
Eurl Laurent MAZAS 06 14 69 66 93

## Entretien

**Entretien et nettoyage de copros, bureaux et locaux - ALCIMO Clean Service**  
Christophe GRIMALDI 06 71 32 61 87

# HEBERGEMENTS



## Chambres d'Hôtes du Roussillon

David FRESQUET

05 63 67 85 47



## Gîte du Roussillon

David FRESQUET

05 63 67 85 47

## Gîte

Jean-Jacques TOURIOL

06 11 18 22 23

## SITES UTILES

[www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com)

[www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr](http://www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr)

[www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr)

[www.montauban.com](http://www.montauban.com)

[www.montauban-tourisme.com](http://www.montauban-tourisme.com)

[www.tourisme-tarnetgaronne.fr](http://www.tourisme-tarnetgaronne.fr)

[www.montm.fr](http://www.montm.fr) (transports en commun)

[www.sortir82.fr](http://www.sortir82.fr)



## CORRESPONDANTS PRESSE

La Dépêche : Mme Françoise **GOUIN**  
☎ 06 50 55 50 54

Le Petit Journal : Mme Annie **CALAS**  
☎ 06 78 99 95 09





# **VENTE DIRECTE À SAINT-NAUPHARY**

## **VENTE A LA FERME**

Pommes - Pur jus de Pomme  
Jean BERTRAND - 05 63 67 84 60

Pommes - Pur jus de Pomme  
Christophe PENDARIES - 06 82 30 45 50

Melons  
Christian BANROQUES - 06 87 44 33 24



## **COLIS DE VIANDE BOVINE**

NEE ET ELEVEE A SAINT-NAUPHARY

Christian BANROQUES - 06 87 44 33 24

## **VENTE DE PANIER DE LEGUMES BIO ET DE SAISON**

à « La ferme à l'Envers »

BERNAL Katrina et TONNAIRE Guillaume Tél : 06 95 58 00 58



# **VENTE AMBULANTE**

## **VENTE CEUFS ET PRODUITS FERMERS**

Tous les dimanches matin  
sur la place du village



Jean-Paul PASCETTA - 06 20 08 79 21

## **Prêt à porter**

**Les Jolies Pépettes** : *Vêtements, lingerie, chaussures et bijoux. Présente chaque quatrième vendredi du mois sur la place du village de 8h30 à 14h –*

Magali DUBREUIL

**06 13 94 08 33**

# NUMEROS D'URGENCE



## 17 Urgence Police Gendarmerie

- Gendarmerie de Grisolles : 05 63 27 04 30
- Gendarmerie de Villebrumier : 05 63 25 00 00



## ALLO Docteur

- 39 66



## Sapeurs-Pompiers

- 18/112 (depuis un téléphone portable)



## Samu

- 15/115 (depuis un téléphone portable)



## Centre Anti-Poison (Hôpital PURPAN Toulouse)

- 05 61 77 74 47



## Permanence des pharmacies

- 32 37 ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)



## Personnes Agées Maltraitées

- 3977



## Allo Enfance Maltraitée

- 119



## Femmes battues

- 3919



## Dépannage ENEDIS (ERDF)

- 09 72 67 50 82



## Fuite d'eau, urgence, abonnement, résiliation, réclamation factures

- 05 63 93 19 76



## Opposition carte de paiement volée

- 0 892 705 705



## Opposition chèques volés

- 0 892 683 208



## Alerte météorologique

- 05 67 22 95 00

# Noël des animaux 2018



Les gagnants du concours organisé  
par l'association ST NO'LIVRES

